

**Intercongo media
agence de presse**

Des médias pour la pluralité

Novembre 2004

**Ecrire pour reconstruire :
Les journaux des Grands Lacs et la guerre**

Avant-propos

Depuis 10 ans, la région de l'Afrique centrale et des Grands Lacs est déchirée par des conflits et des guerres internes et interétatiques, qui ont causé la mort de millions de personnes. Les opinions publiques ont encore en mémoire le drame du génocide rwandais de 1994 qui a conduit au massacre de près d'un million de Tutsis et de Hutus modérés.

Le génocide perpétré au Rwanda a eu de graves répercussions en République démocratique du Congo voisine. Des millions de réfugiés rwandais se sont en effets déversés sur le territoire congolais, après la prise du pouvoir à Kigali du FPR (Front patriotique rwandais) en 1994. Leur présence sur le sol congolais a rapidement généré des tensions entre la RD Congo et le Rwanda. Car parmi ces réfugiés se trouvaient les ex-Far (Forces armées rwandaises), l'ancienne armée de l'État et les miliciens Interahamwe, accusés d'être les principaux acteurs du génocide de 1994.

Pour le régime de Kigali, ces éléments constituaient une source d'insécurité à ses frontières. Ce qui explique l'intervention, dès 1996, de l'armée rwandaise au Congo, en soutien à différents mouvements rebelles qui contestent l'autorité du Président Mobutu. Une longue et meurtrière guerre s'en est suivie, impliquant près d'une dizaine d'armées africaines (Rwanda, Ouganda, Burundi, Zimbabwe, Angola, Namibie, Tchad). Selon des chiffres généralement admis, cette guerre a causé la mort, de manière directe ou indirecte, de 3,5 millions de personnes. Les accords de paix signés en 2002 à Pretoria, en Afrique du Sud, ont mis fin à ces hostilités.

Le pays s'est néanmoins engagé dans un processus de retour définitif à la paix. Celui-ci devrait conduire à la tenue en 2005 des premières élections libres, démocratiques et transparentes. Un pari souhaité par tous les Congolais mais difficile à tenir, au vu des enjeux qui opposent les acteurs politiques du pays, anciens belligérants d'hier.

Au niveau régional, d'autres efforts sont menés pour le retour de la stabilité, de la sécurité et de la paix dans toute la zone des Grands Lacs. Une Conférence internationale, incluant un Sommet des Chefs d'État, devrait notamment se tenir à cet effet en Tanzanie, en novembre 2004.

Dans ce contexte global de crise dans les Grands Lacs, et face aux efforts engagés pour en sortir, le rôle des médias congolais est sans aucun doute essentiel. Il est connu qu'au Rwanda, la *Radio Télévision Mille collines*, qualifiée de « média de la haine », a joué un rôle néfaste en incitant au génocide. Dans un fragile processus de paix comme celui de la RD Congo, il est important que les médias se comportent autrement, en jouant un rôle positif et constructif.

C'est dans ce but que l'Institut Panos Paris, à travers son programme MPA (Médias pour la paix en Afrique centrale), a encouragé, depuis 2001, des journaux congolais à produire et à publier des articles visant à promouvoir la culture de la paix, la prévention, la gestion et la résolution des conflits. A partir de 2004, ce soutien a

été accompagné par un encadrement éditorial et rédactionnel confié par l'Institut Panos Paris à InterCongo Média (ICM), une agence de presse congolaise, membre de l'agence de presse Syfia International. Il s'agissait, face à des sujets souvent d'une grande sensibilité, de permettre aux journalistes bénéficiaires du programme de jouir d'un accompagnement privilégié, garant d'un travail équilibré, rigoureux et professionnel. Ainsi, l'appui à la production s'est trouvé enrichi par une dynamique de « formation par le reportage ». Trois journaux de la capitale, Kinshasa (*Le Potentiel*, *La Référence Plus* et *Uhuru*) et deux journaux de province (*Le Peuple Souverain* de Goma et *Mukuba* de Lubumbashi) ont participé à ce programme.

Parallèlement, l'Institut Panos Paris encourageait la rédaction, par le journal burundais *Arc-en Ciel* d'articles visant à présenter certains aspects oubliés ou peu traités du conflit qui ravage ce pays. Dans le but de produire à son tour une réflexion d'autres médias sur leur traitement des situations conflictuelles, l'Institut Panos Afrique de l'Est, basé à Kampala, initiait une collaboration avec le *Karthoum Monitor*, publié dans un autre pays de la région dévasté par la guerre.

C'est l'ensemble de ces productions qui sont ici rassemblées pour être présentées au public et montrer comment la presse écrite peut, par un travail rigoureux et responsable, participer activement à transformer la manière dont les conflits sont perçus et interprétés par le public, et, ce faisant, à renforcer les efforts de paix.

Les thèmes abordés par les journalistes ayant participé à cette expérience sont variés : le rôle des médias dans la guerre, les conflits intercommunautaires comme obstacles à la coexistence pacifique, les conflits ou sources de conflits potentiels et les mesures existantes de prévention, de gestion ou de résolution des conflits, les souffrances des femmes dans la guerre, le dynamisme des associations des femmes dans la construction de la paix, la démobilisation des ex-combattants et des enfants soldats, les actions et idées développées pour renforcer la culture de la paix à travers l'engagement des citoyens...

Tous ces thèmes ont été traités avec professionnalisme, dans le souci de produire une information équilibrée, respectueuse des droits de la personne et soucieuse de renforcer la paix et la tolérance. Les articles produits et publiés dans le cadre de ce programme sont avant tout des reportages de terrain, des interviews ou des portraits réalisés par des journalistes africains soucieux de refléter le vécu quotidien des gens et les préoccupations des populations, pour mettre en valeur les expériences (positives ou négatives) qui peuvent être instructives.

La publication par l'Institut Panos Paris de cette collection d'articles dans ce numéro des *Cahiers des médias pour la paix* vise à favoriser leur diffusion au-delà des frontières nationales. Des lecteurs d'autres pays d'Afrique et du Nord auront ainsi accès à une information nationale mais aussi transversale sur des conflits et processus de paix aux dimensions transnationales. En outre, la circulation et la valorisation de ces articles à une échelle beaucoup plus large peut encourager d'autres journalistes travaillant dans des zones troublées à opter pour ce type de démarche.

Quatorze journalistes ont participé à ce programme : pour la RD Congo, Raymonde Senga (*Le Potentiel*, Kinshasa), Alain Diasso (*Uhuru*, Kinshasa), Susie Bakajika et Noël Obotela (*La Référence Plus*, Kinshasa), Patient Ndoole et Désiré Bigega (correspondants à Goma de l'agence ICm/Syfia Grands Lacs), Anita Mvioki et Gisèle Manga Limba (étudiantes en journalisme, stagiaires à ICm), Albert Tulinabo (*Le Peuple Souverain*, Goma), Hubert Mbuyu Mwanza (*Mukuba*, Lubumbashi) ; pour le Burundi, Tony Nsabimana et Thierry Ndayishimiye (*Arc en ciel*, Bujumbura) ; pour le Soudan, Casimiro Guy Ibrahim et S.C.A. Ori-Aya (*The Khartoum Monitor*). Les articles écrits par ces journalistes ont tous fait l'objet d'une publication dans leurs journaux respectifs.

Valeurs et principes qui sous-tendent la paix

En avant propos, voici le texte proposé par un journaliste soudanais qui, après des années de pratique professionnelle dans un pays en guerre, a souhaité partager avec son lectorat sa conception de la paix, des moyens à mettre en oeuvre pour la préserver. En filigrane, c'est toute une approche du métier de journaliste dans les zones de conflit qui se dessine.

1. Il est impossible de résoudre les conflits et, a fortiori, de parvenir à la paix à moins que les causes premières des conflits aient été identifiées et traitées. Cela implique que pour résoudre les conflits, il convient d'examiner les problèmes au-delà de leurs apparences et de traiter les questions de fond et émotionnelles, de même que les besoins et les intérêts des parties qui sont à la racine des conflits. En d'autres termes, instaurer une paix durable entre des parties belligérantes n'est possible que lorsque les besoins profonds sont identifiés et satisfaits.

2. Il est impossible de résoudre les conflits ni de parvenir à la paix à moins qu'une attention particulière ne soit accordée à la justice et à l'équité du processus ainsi qu'au résultat du règlement du conflit. La paix sans justice est un concept vide de sens ; ceci ne vise toutefois pas à suggérer que la poursuite de la justice et la poursuite de la paix revêtent une même et unique signification. La quête de la justice exige que l'on se soucie de l'incidence que le règlement du conflit aura sur les parties qui ne sont pas représentées dans le processus de rétablissement de la paix. Autrement dit, la définition de la paix réfute le règlement d'un litige qui favoriserait les intérêts des parties au conflit aux dépens des intérêts et du bien-être de parties non représentées et de la société en général.

3. Les besoins les plus profonds des gens ne sont pas totalement incompatibles. Les parties en conflit peuvent se découvrir des intérêts et des objectifs communs pouvant les mener à trouver des solutions mutuellement acceptables à leurs problèmes. L'aide de parties tierces, dont la perception n'a pas été biaisée par le conflit, peut bien souvent être nécessaire lors de cette réflexion. Si les parties agissent en termes de besoins humains, il est possible de parvenir à des solutions créatives satisfaisantes pour tous les adversaires.

4. La résolution de conflits et, partant, le rétablissement de la paix, nécessite la restructuration des relations, le passage d'un ordre basé sur la coercition à un ordre fondé sur le volontarisme; de relations caractérisées par la hiérarchie à des relations caractérisées par l'égalité, la participation, le respect, l'enrichissement mutuel et la croissance. Un examen approfondi de ces valeurs et principes révèle de manière évidente que la plupart de ceux-ci sont le fondement de ce qui peut être considéré comme des attitudes, des comportements et des relations humains empreints de maturité.

***Casimiro Guy Ibrahim
The Khartoum Monitor, Soudan***

LES APPARTENANCES COMMUNAUTAIRES : OBSTACLES A LA COEXISTENCE PACIFIQUE ?

Certains conflits communautaires dits « interethniques » ou « tribaux », jusque-là latents en République démocratique du Congo, se sont réveillés durant les dix dernières années d'instabilité politique que traverse le pays : Hema et Lendu en Ituri, Banyamulenge et populations autochtones à l'est du pays... Attisées par la guerre et les appétits égoïstes des acteurs politiques, ces rivalités mettent gravement en péril la coexistence pacifique entre populations congolaises et compromettent le développement du pays.

Crise à Bukavu : "Ni guerre interethnique ni génocide"

A Bukavu, la guerre est celle des militaires pas des communautés, martèlent les habitants qui souhaitent vivre en bonne entente avec les Banyamulenge bientôt officiellement Congolais.

« *La crise au Sud-Kivu n'est pas une crise entre communautés. C'est une crise entretenue au sommet de l'Etat, qui se répercute à tous les niveaux de la vie nationale.* » Ces deux phrases fortes ont été prononcées à Kinshasa par un étudiant de Bukavu, Thierry Tiati. Il faisait partie d'une délégation d'étudiants de cette ville de l'Est de la RD Congo, venus à la mi-juillet 2004 remercier leurs « camarades » de la capitale, pour les manifestations qu'ils ont organisées après la prise, le 2 juin 2004, de la ville de Bukavu par les soldats insurgés du général Laurent Nkunda et du colonel Jules Mutebusi. A la tête de près de 4000 hommes, ces deux officiers de l'ancien mouvement rebelle du Rcd/Goma avaient justifié leur opération militaire pour protéger les Banyamulenge, des congolais d'expression rwandophone, qui auraient été victimes selon eux d'un génocide à Bukavu.

Cette accusation venue de la jeunesse sonne comme un cri de cœur. Elle résume ce que pensent les populations congolaises de ces conflits perpétuels entre communautés ethniques à l'Est du pays, qui produisent rébellions et guerres à répétition, avec sa cohorte de morts. « *C'est la faute des politiciens qui soulèvent les communautés les unes contre les autres...* », a martelé le jeune étudiant pour mieux se faire comprendre.

« Les mutins vous ont tendu un piège... »

La tempête passée et le calme revenu à Bukavu après le retrait des mutins, les esprits restent aujourd'hui très marqués par les morts de part et d'autre, les viols des femmes et des jeunes filles, le pillage des magasins, des marchés... La ville comme d'ailleurs tout l'Est du pays vit dans une situation très fragile de ni paix ni guerre. Ce qui oblige le chef du bureau de la Monuc (Mission des Nations unies au Congo), qui compte sur place un peu plus de mille casques bleus, à calmer les esprits. « *Il n'y a pas eu de guerre ethnique ni de génocide à Bukavu*, a déclaré Alpha Sow après ces événements. *Mais plutôt une guerre militaro-militaire opposant l'armée gouvernementale à un groupe de mutins...* » Une enquête menée par la section Droits de l'homme de la Monuc dans la province du Sud-Kivu a d'ailleurs écarté l'hypothèse du génocide.

Roberto Ricci, le chef de la section, condamne ce genre d'insurrection qui pourrait, dit-il, facilement attiser la haine entre les communautés. Un chercheur qui mène une étude sur les Banyamulenge explique pourquoi le mot génocide a été vite utilisé. « *Dans un contexte de panique généralisée après la mort de 15 des leurs*, commente-t-il sous couvert de l'anonymat, *les Banyamulenge ont crié le mot le plus fort pour être entendu et susciter la compassion de la communauté internationale.* »

Durant ces événements, des centaines de Banyamulenge avaient trouvé refuge au siège de la Monuc à Bukavu. Des milliers d'autres avaient traversé la frontière pour la ville rwandaise de Cyangungu. Quelques familles de banyamulenge étaient

pourtant restées dans la ville. Prises entre plusieurs feux, elles ont pu être protégées par le commandant de la 10^{ème} Région militaire, le général Mbuza Mabe. *« Nous sommes une délégation de cinquante familles venues vous rencontrer pour protéger ces gens, avait imploré l'un des membres de la communauté. Nous pensons que les mutins vous ont tendu un piège en vous laissant des familles comme butins... En les protégeant, vous aurez déjoué ce piège... »*

Faire reculer le mur de l'intolérance et de la haine

Des témoignages ont aussi fait état de la protection accordée par certains habitants de Bukavu à des Banyamulenge, après avoir soudoyé des militaires qui les menaçaient. Ce qui ne surprend pas certains observateurs. *« En temps de paix, toutes les communautés ont toujours vécu en harmonie. Il est fréquent de voir un Mushi trinquer une bière de maïs avec un Munyamulenge (singulier de Banyamulenge, ndlr) ou encore négocier en toute quiétude un troc. D'ailleurs, beaucoup d'enfants Banyamulenge quittent les Hauts plateaux pour aller étudier chez les Bashi (pluriel de Mushi, ndlr) et des autochtones quittent Bukavu pour aller vivre dans les Hauts plateaux... »*

Directeur de Radio Maendeleo de Bukavu, Joseph Kizito raconte comment les radios communautaires locales abordent ces épineuses questions dans leurs émissions. *« Au-delà des clivages ethniques et tribales, nous essayons, dit-il, d'entretenir la culture de la paix afin de renforcer le désir de tous de vivre ensemble, et faire reculer le mur de l'intolérance, de la haine et de la division. »*

Pendant la prise de Bukavu, Kizito et deux autres journalistes des radios Maria et Rehema avaient trouvé refuge à Kinshasa, après avoir reçu des menaces des mutins. *« Même s'il est difficile de donner satisfaction aux uns et aux autres, nous avons toujours tenu à ce que chaque communauté exprime son avis sur l'intégration des Banyamulenge, victimes de la manipulation des politiciens et des pays voisins comme le Rwanda. Cette semaine nous avons encore reçu nos frères Banyamulenge »,* déclare Kizito qui a regagné Bukavu et sa radio courant juillet.

Les Banyamulenge sont installés à l'Est de la RD Congo depuis des décennies. La question de leur nationalité et les conflits autour des terres ont de tout temps exacerbé leurs relations avec les autres communautés locales. Elle pourrait rapidement trouver une solution. Le gouvernement congolais a en effet adopté, le 19 juillet 2004, un nouveau projet de loi sur la nationalité.

En discussion au Parlement, le projet stipule : *« La nationalité congolaise d'origine est reconnue dès la naissance à l'enfant en considération de deux éléments de rattachement de l'individu à la RDC à savoir sa filiation à l'égard d'un ou de deux parents congolais..., son appartenance aux groupes ethniques dont les personnes et le territoire constituaient ce qui est devenu le Congo (présentement RDC) à l'indépendance (1960, ndlr)...ou sa naissance en RDC. »* L'ancienne loi fixait par exemple en 1885 la date à considérer en ce qui concerne la présence des ethnies sur le territoire congolais.

Considérée comme un acte constitutionnel fondamental pour l'actuelle période de transition avant l'organisation des élections en juillet 2005, l'adoption de cette loi et sa promulgation par le Président Kabila devrait ramener le calme et la paix dans les cœurs de tous les Congolais. De quelque tribu ou ethnie qu'ils soient.

Alain Diasso
Uhuru, Kinshasa

L'Ituri pacifiée, à Kinshasa de jouer

Après la signature du pacte de paix en mai 2004 à Kinshasa, les ex-belligérants de l'Ituri souhaitent le rétablissement rapide de l'autorité de l'Etat. Une paix durable passe aussi par une économie viable.

« *Nous ne pouvons remettre en cause tout ce qui a été fait. Nous sommes dans l'obligation de prendre le train de la transition au niveau où il se trouve.* » L'homme qui s'exprime ainsi s'appelle Faustin Robert Lola Lapi. Il est secrétaire général et porte-parole de l'Ucd/Fapc, l'un des groupes armés qui ont opéré ces cinq dernières années dans le district de l'Ituri, au nord-est de la République démocratique du Congo. Depuis le 14 mai dernier, les chefs de guerre de ces groupes ont signé à Kinshasa, avec le gouvernement et en présence du Ciat (Comité international d'accompagnement de la transition), un pacte pour le retour définitif de la paix en Ituri.

Enterrer la hache d'une guerre qui a fait environ 50000 morts, intégrer les soldats des groupes armés au sein de la nouvelle armée nationale en gestation, faire participer les civils à la vie nationale et réconcilier tout le monde... Le Pacte dit du « Centre Nganda » vise tous ces objectifs. Sur place en Ituri, l'engagement des parties signataires de ce pacte qui va ramener la paix dans la région a été très bien accueilli et a suscité énormément d'espoir auprès d'une population qui a beaucoup souffert de la guerre. « *Il faut vite mettre en pratique toutes ces résolutions pour ne pas abuser de la patience de la population* », déclare F.R. Lola Lapi.

Déployer au plus vite la Brigade de l'Ituri

Rentrés pour la plupart dans leurs "fiefs" de l'Ituri, les chefs militaires signataires du pacte de Nganda réaffirment aujourd'hui leur détermination à traduire en actes les engagements pris à Kinshasa. Ils ont aussi la conviction que le gouvernement a compris leurs préoccupations, et eux ont compris l'intérêt suprême du pays. Dès lors, ils rappellent les conditions pour un retour rapide de la paix dans la région. « *Il n'y a qu'une condition incontournable, c'est le rétablissement de l'autorité de l'Etat*, déclare le président du PUSIC (Parti pour l'unité et la sauvegarde de l'intégrité du Congo), Augustin Kisembo Bitamara. *Le gouvernement doit installer une force armée et une police intégrées pour maintenir l'ordre public et assurer la sécurité des personnes et de leurs biens en Ituri, ainsi qu'une nouvelle territoriale allant du commissaire de district aux chefs de collectivité.* »

Le souhait de tous est de voir la brigade intégrée de l'Ituri, environ 3500 hommes formés par des militaires belges et français à Kisangani, être rapidement déployée sur le terrain. « *Cette force va facilement s'intégrer aux populations. Car ses militaires auront la facilité de communication et de cohabitation culturelle par rapport à ceux de la Monuc qui ne peuvent accéder à d'autres endroits* », explique Augustin Kisembo. Le président du PUSIC indique que cette brigade va aider au désarmement des groupes armés. « *On peut démilitariser les volontaires et les modérés. Mais qui va gérer les extrémistes ? Qui va arbitrer les vaincus et les vainqueurs qui ont conquis terres et villages, en l'absence du gouvernement ?* », interroge-t-il.

Dissiper les frustrations intercommunautaires

Le souci de voir l'autorité de l'Etat s'établir en Ituri est donc réel. Mais celui-ci va de pair avec certaines revendications liées aux intérêts de la région et aux ambitions des chefs militaires. Ceux-ci estiment en effet que l'Ituri est resté en marge de la transition et que le moment est venu de lui faire prendre le train déjà en marche. « *Notre engagement pour la paix témoigne de notre volonté de faire de l'Ituri une partie intégrante de la RD Congo, dans l'objectif des élections libres et démocratiques que nous poursuivons tous, avoue F.R. Lola Lapi. Sur le plan militaire, soutient-il, le gouvernement doit prendre certains responsables militaires de l'Ituri et les inclure dans l'armée intégrée parce qu'ils connaissent leurs hommes.* »

La guerre ayant par ailleurs exacerbé les rivalités interethniques et les tensions sociales en Ituri, il apparaît nécessaire d'apaiser et de dissiper les frustrations entre communautés. La plupart des infrastructures économiques et sociales de la région ayant été détruites, la population de l'Ituri (environ cinq millions d'habitants) est livrée à elle-même. « *Le fait qu'il y a beaucoup de chômeurs crée la jalousie et un clivage social entre ceux qui produisent et ceux qui ne produisent pas, indique le président du PUSIC. Ce qui nécessite, poursuit-il, le lancement des programmes de micro-finance et micro-projets, voire la réhabilitation des grandes entreprises publiques pour résorber le chômage.* »

Lors de la signature du pacte de paix à Kinshasa, le gouvernement s'était engagé à impliquer les acteurs de la région dans le programme de reconstruction de l'Ituri : réhabilitation des infrastructures scolaire, sanitaire, assainissement, accès à l'eau potable, entretien des routes... L'espoir de ces acteurs est de voir effectivement ces promesses se concrétiser.

Conflit artificiel

Il s'avère par ailleurs que la paix dans cette région passe aussi par une intégration réelle des échanges économiques transfrontaliers. « *On doit savoir qu'il existe en RD Congo des tribus qui se retrouvent dans des pays voisins. Et l'Ituri dépend à 90% des produits provenant de l'Est où la frontière n'est pas bien protégée* », fait observer le président du PUSIC, qui préconise une "diplomatie de responsabilité" qui prenne en compte toutes ces réalités.

« *Le processus de paix ne procède pas d'une action magique, mais d'un engagement de tous* », déclare Thomas Lubanga, président de l'Upc (Union des patriotes congolais), autre mouvement armé de la région. Il se dit convaincu que les groupes armés et les communautés de l'Ituri sont aujourd'hui très avancés dans la cohabitation pacifique, grâce à des initiatives locales. « *Nous avons accepté de nous engager dans le processus allant du désarmement à l'intégration de nos éléments dans la future armée*, dit-il, avant d'affirmer que *la crise en Ituri est artificielle. Elle ne relève pas de la conviction et des idéaux des acteurs politiques locaux* », avoue-t-il maintenant que l'aspiration à la paix semble habiter tout le monde.

**Raymonde Senga
Le Potentiel, Kinshasa**

Katanga : finie l'époque des vieux démons séparatistes

Poumon économique de la RD Congo, la riche province du Katanga veut aujourd'hui conjurer les vieux démons de la division, cause de tant de rivalités entre Nordistes et Sudistes, Katangais et Kasaiens. Un nouveau discours émerge dans la province. Il prône la coexistence pacifique entre... tous les Congolais.

Fraîchement nommé à la tête de la province et à peine arrivé dans la capitale du cuivre, Lubumbashi, le nouveau gouverneur du Katanga rassure tous les Congolais installés dans cette province. « *Le Katanga a besoin de tous les bras pour son développement* », ne cesse de dire Kisula Ngoy partout où il a l'occasion de s'adresser à ses administrés. Un discours tout à fait nouveau, qui prend à contre-pied une vieille propagande : celle du « *Katanga yetu* », le slogan qui voudrait que le Katanga revienne aux Katangais !

Lui-même fils du coin, le nouveau gouverneur s'est fixé un pari : combattre le tribalisme et ses méfaits. L'homme a bien raison. Car les rivalités intercommunautaires ont souvent créé de sérieux problèmes de coexistence entre les populations congolaises de différentes origines vivant au Katanga. Nordistes contre Sudistes, Katangais contre Kasaiens... Des rivalités généralement alimentées par les hommes politiques, qui se sont en définitive révélées contre-productives pour le développement de la province. C'est ainsi qu'entre 1992 et 1993, les Kasaiens, installés depuis des décennies et très nombreux à travailler dans le secteur minier, ont été massivement expulsés par le gouverneur de l'époque.

Ces rivalités remonteraient à 1957, lors des élections municipales remportées par les Kasaiens à Lubumbashi. Elles auraient donné lieu à des frustrations chez les autochtones. En outre, les Kasaiens majoritaires dans des entreprises publiques comme la Gécamines ont bénéficié, comme tous les travailleurs de ces entreprises, de nombreux avantages, notamment pour la scolarisation des enfants. Situation qui aurait engendré d'autres mécontentements, d'après Mfumwa Bana Mutamba, avocat à la Cour d'Appel de Lubumbashi. Cependant, « *c'est au niveau politique que cette intolérance a été créée, gérée et entretenue* », déclare Gilbert Malemba N'Sakila, le doyen de la Faculté des Sciences sociales à l'Université de Lubumbashi, également président de la communauté kasaienne au Katanga.

Des « pseudo-conflits » entretenus

Quant aux antagonismes entre le Nord et le Sud Katanga, certains situent leur origine dans la sécession katangaise en 1960. « *Elle demeure la principale cause du prétendu conflit inter-Katangais, qui a opposé les nationalistes aux fédéralistes* », soutient Jean-Marie Makonga, directeur d'une entreprise locale et président de Lwanzo Lwa Mikuba, un regroupement socio-culturel du Katanga.

A ce vieux conflit s'ajoute la lutte pour le partage des postes dans les entreprises publiques ainsi que dans les fonctions politiques. Fabien Mutombo Kan, qui est cadre dans une entreprise de l'Etat, qualifie toutes ces rivalités de "pseudo-conflits". « *Cette situation est entretenue uniquement dans les centres urbains par certains*

politiciens en vue de tirer des intérêts individuels, affirme-t-il. Dans les milieux ruraux, 80 % de la population ignorent ces rivalités. »

Rentré récemment au Katanga qui est sa province d'origine, après des années passées dans les rébellions du Rcd/Goma puis du Mlc de Jean-Pierre Bemba, le sénateur Lunda Bululu a invité les Katangais à plus de lucidité. « *Cette notion du Nord et du Sud ne doit exister qu'en géographie. Nous devons faire de sorte que le Katanga redevienne cette habituelle terre d'accueil et de paix où il fait beau vivre. Dans ce cas, les discours haineux et séparatistes n'ont pas droit de cité* », a-t-il dit devant les membres de Solidarité katangaise, une Ong des jeunes intellectuels de toutes les tribus et tendances politiques qui militent pour l'émergence d'une culture politique responsable.

De la place et des richesses pour tout le monde

Ancien premier ministre à l'époque de Mobutu, son discours est aujourd'hui nationaliste et rassembleur. « *Notre riche province a besoin de plusieurs bras pour mettre en valeur nos richesses. Aussi faut-il accueillir et composer avec tous ceux qui viennent travailler avec nous* », a-t-il répété aux jeunes de Solidarité katangaise. « *Le Katanga est une terre où coule le lait et le miel*, a renchéri Me Muyambo Kyasa, le président de cette association intercommunautaire. *Et il y a de l'espace et des richesses pour tout le monde. Mais cette terre exige une culture de la paix, de la fraternité, de la tolérance, du travail bien fait pour mieux vivre en commun.* »

Depuis deux ans, Solidarité katangaise essaye de véhiculer ce nouveau discours pour une cohabitation pacifique entre tous les Congolais vivant au Katanga. Selon les membres de l'association, il y a urgence à entretenir cette nouvelle culture auprès des populations et des hommes politiques. Pour atteindre cet objectif, Solidarité Katangaise sensibilise l'opinion sur les préoccupations sociales majeures de la population, et l'encadre dans des micro-projets de développement dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'agriculture, de la justice, de l'emploi, de l'environnement...

« *Nous voulons, déclare Me Muyambo, instituer une filière de développement entre les provinces, à l'instar des chemins de fer construits par les colonisateurs, qui relient aujourd'hui la localité de Sakania, dans la botte du Katanga, à la ville de Ilebo au Kasai Occidental, en passant par Luena et Kamina, et par Mwene-Ditu au Kasai Oriental.* » La devise de l'Ong est forte et claire : « *Est Katangais tout Congolais sans distinction de tribu et d'origine habitant la province cuprifère* ».

**Hubert Mbuyu Mwanza
Mukuba, Lubumbashi**

Nord-Kivu : Danser pour réconcilier les ethnies

Quand des danseurs de toutes les ethnies dansent ensemble, les spectateurs oublient un temps leurs différends. Dans le Nord-Kivu, le ballet interculturel fait mieux que les discours pour favoriser la réconciliation entre les groupes longtemps opposés.

Le spectacle est inédit. Des danseurs polyvalents des ethnies Nande, Hunde, Nyanga, Tembo, Hutu, Tutsi et Mbuti (pygmées), venus de tous les coins du Nord Kivu rivalisant d'ardeur sur une même scène. Issus de tribus considérées depuis plus de dix ans comme ennemies, ces danseurs font tous partie d'un même ballet interculturel, *Pole Institute* pour la région des Grands lacs. Pour la circonstance, chaque tribu a aligné cinq de ses meilleurs éléments, capables d'exhiber des pas de danses des autres tribus. Début avril, le stade Mwami Ndeze de Rutshuru, à soixante-douze kilomètres de la ville de Goma, a ainsi vibré au rythme des danses traditionnelles du Nord-Kivu.

En avant goût au spectacle, l'assistance a d'abord été chauffée par des groupes de danse locaux. Quand le ballet interculturel entre lui-même en scène, c'est le délire. Les gens sont surpris de voir une fille tutsie présenter des danses des Hunde et Nande et des danseurs de ces ethnies bondir au rythme majestueux des "Intore", la danse traditionnelle rwandaise...

Surprise et émerveillement

Le spectacle tient le public en haleine : l'accoutrement d'un Bilubu, danseur Nyanga au corps marqué par des tatouages, vêtu de peau de léopard et le visage couvert par un masque, épouvante une adolescente, tandis qu'une femme manque de s'évanouir lorsque les chansons de son terroir, le Bango Bango, sont entonnées. Elle n'avait plus entendu cette musique de son enfance depuis plus de 10 ans... Les réactions sont diverses : « *Le patrimoine culturel est vendu* », disent des puristes. Certains croient reconnaître des "non congolais" parmi les danseurs... « *La généralisation de ce genre de spectacle peut supprimer la guerre* », disent certains. « *Ces efforts ne sont pas réels, demain les mêmes gens peuvent reprendre la guerre !* », s'inquiète un autre spectateur.

Le spectacle émerveille néanmoins tout le monde : autorités locales, chefs de groupements villageois et notables (chefs traditionnels), chefs religieux et toute la population. A l'enthousiasme du public se mêle l'émotion lorsque, sur la scène, l'un des danseurs se perce la peau du ventre à l'aide d'une tige métallique. « *Est-ce de la magie ou de la sorcellerie ?* », demande quelqu'un. « *C'est faux et pourtant nous l'avons tous vu, l'acteur n'a saigné de nulle part !* », lance un spectateur. Un prêtre perdu dans l'assistance avance une explication : « *C'est de la prestidigitation* », dit-il. La représentation se termine le soir par l'hymne national, le *Debout Congolais*, chanté dans les langues de toutes les ethnies représentées au sein du ballet Pole Institute. Danseurs, autorités, ressortissants de toutes les communautés ethniques se séparent à la fin par des accolades. Tous se sentent enfants d'une même province, le Nord-Kivu uni, sans complexe les uns à l'égard des autres. Les

spectateurs regrettent l'absence de ceux qui, retenus aux champs ce jour-là, n'ont pu venir au stade.

Un exemple de cohabitation et de tolérance

Pour Onesphore Sematumba, responsable à Goma de Pole Institute, ce spectacle est d'une importance capitale pour la normalisation des relations intercommunautaires dans la province du Nord-Kivu. « *Le ballet interculturel a aidé les populations à renforcer l'étape de face à face, affirme-t-il. Cette étape éloigne des peuples l'idée d'une reprise des hostilités, et les prépare à avancer vers la réconciliation, la tolérance, la compréhension mutuelle...* »

Dans cette région de la RDC, les conflits et guerres interethniques n'ont cessé d'opposer, depuis 1992, les différentes communautés de la région autour principalement des questions de terres ou de nationalité. Les mariages interethniques sont aussi très mal vus. « *J'étais obligé de fuir mon village pour aller vivre à Goma afin d'échapper aux menaces de ma famille, parce que j'étais marié à une femme qui n'était pas de mon ethnie* », témoigne André Musururu, l'un des danseurs du ballet. Souvent, dans les cabarets où les gens prennent la boisson locale, poursuit-il, quand les membres d'un groupe arrivent, les autres quittent aussitôt le lieu un à un. Même dans les églises, certains pasteurs sont refusés par les fidèles s'ils appartiennent à une ethnie considérée comme ennemie...

C'est pourquoi Prosper Hamuli, président du Pole Institute en est convaincu : « *Mieux que toute prédication et tout discours politique, le ballet est lui-même un exemple de cohabitation, de tolérance, de concorde et d'unité* ».

Désiré Bigega
Correspondant ICM/Syfia Goma
Le Peuple Souverain, Goma

ONG : une affaire de famille ou de tribu ?

Dans l'Est de la RDC, les Ong seraient de plus en plus souvent des affaires de famille qui se préoccupent essentiellement de leur tribu. Une déviance, contraire à leurs statuts qui se généralise.

Dans la seule province du Nord-Kivu, on dénombre actuellement plus de 350 ONG. Ces organisations se sont multipliées à un rythme effréné depuis 1990, année qui a marqué la rupture de la coopération structurelle (d'Etat à Etat) entre la RD Congo et ses principaux partenaires extérieurs (Occidentaux). A l'Est du pays où les conflits intercommunautaires et les guerres sont devenus récurrents, la plupart de ces Ong s'investissent dans la défense des droits de l'homme ou les violences faites à la femme. Domaines souvent très sensibles aux yeux des bailleurs de fonds, qui n'hésitent pas à y déverser d'importants financements.

Aujourd'hui les promoteurs de ces Ong locales estiment qu'elles jouent un rôle non négligeable. « *Sans elles, les organisations du système des Nations Unies ne sauraient à elles seules satisfaire les besoins de la population* », estime Innocent Kazunga, un activiste des droits de l'homme.

Mais à y voir de près, nombre de ces Ong montées pour plaire aux bailleurs de fonds sont très mal gérées. Leurs promoteurs ou patrons s'entourent généralement de personnes qui leur sont très proches (frères ou amis), pour s'assurer de la gestion des fonds qui leur sont alloués. La raison est assez simple. « *Il est difficile pour un frère de dénoncer le détournement des fonds par son patron qui est en même temps son frère* », déclare Innocent Bizi de l'Association des jeunes pour la paix et le développement à Goma.

Activiste de la Société civile du Nord-Kivu, M. Kenda Kenda ne trouve en soi pas de mal à cela, si la personne engagée possède les compétences requises. Mais il condamne la généralisation de ces pratiques. « *A ce jour, affirme-t-il, environ 65% des 350 Ong du Nord-Kivu sont devenues des affaires de famille ou d'amis.* »

Sans distinction de tribu...

En conséquence, des personnes souvent plus méritantes qui n'ont aucune relation dans les milieux des ONG sont laissées sur le carreau. Diplômée en gestion, Adia Furaha en a souffert à plusieurs reprises. « *J'ai, raconte-t-elle, passé et réussi des tests d'engagements dans plus de cinq Ong, mais je n'ai jamais été engagée. Ce sont par contre des personnes qui n'ont pas passé de test qui ont été à chaque fois recrutées !* »

Autre constat, c'est la tendance tribale ou ethnique de ces associations. Orienter les activités vers la population qui est proche du promoteur ou coordinateur de l'ONG est devenu presque une règle. « *Une Ong dirigée par un Hunde ne s'oriente que vers la population hunde, une Ong tenue par un Hutu vers la population hutue*, constate Shabani Bulumbe, chercheur en Sciences sociales. *Pourtant dans leurs statuts elles déclarent être ouvertes à tout le monde sans distinction de tribu ou d'ethnie.* »

La peur d'être critiqué ou d'être mal apprécié serait la principale raison qui justifierait cette tendance à aller vers les populations de sa propre tribu ou ethnie. Là au moins les responsables des Ong locales ont la facilité de se faire accepter et d'être défendus quelque soit l'impact des activités sur le terrain.

Selon un responsable du Bureau international du travail à Goma ayant requis l'anonymat, ces pratiques gagnent aussi petit à petit les agences humanitaires des Nations Unies, très nombreuses dans le Nord-Kivu depuis l'éruption volcanique du Nyirangongo, qui avait détruit le tiers de la ville de Goma en 2002.

***Patient Ndoole
Correspondant ICM/Syfia Goma
Le Peuple Souverain, Goma***

LES CONFLITS : IDENTIFIER LEURS SOURCES, MIEUX LES PREVENIR, OU LES GUERIR

Les accords de paix signés le 30 juillet 2002 à Pretoria, en Afrique du Sud, ont mis fin à cinq années de guerre qui ont déchiré la République démocratique du Congo et provoqué la mort de 3,5 millions de personnes. Les belligérants ont enterré la hache de guerre et mis en place des Institutions de la transition devant conduire le pays vers la tenue d'élections libres, démocratiques et indépendantes en 2005. Mais avant ces échéances, la réconciliation entre Congolais s'avère nécessaire. D'où certaines exigences contenues dans l'« Accord global et inclusif » de Pretoria, qui recommandent notamment l'adoption d'une nouvelle loi sur la nationalité et d'une loi sur l'amnistie... Ces instruments juridiques devraient ramener la paix dans les cœurs des Congolais, en apportant des réponses durables à des conflits existants ou potentiels. Au plan externe la tenue de la conférence internationale sur les Grands lacs, est censée contribuer au rétablissement de la paix, la sécurité et la stabilité dans la région.

RD Congo : Loi sur la nationalité : un sujet qui fâche

A l'approche des élections, le Parlement congolais tente de trouver une solution durable à l'épineuse question de la nationalité, qui a toujours généré des conflits intercommunautaires à l'est du pays. Mais entre députés les violons ne semblent pas s'accorder...

Le gouvernement congolais a déposé, au mois de juillet 2004, un projet de loi sur la nationalité auprès du Parlement pour discussion et adoption. Cette question figure parmi les problèmes prioritaires à résoudre avant la tenue des élections libres, démocratiques et transparentes prévues en juillet 2005. Après cinq années de guerre qui ont abouti à une difficile paix des braves, il est en effet essentiel que le pays retrouve la voie de la réunification et de la réconciliation nationale, à travers des solutions durables aux différentes sources de conflits qui ont fait des millions de morts durant la dernière décennie.

Les événements de fin mai et début juin 2004 à Bukavu, ou plus récemment encore les massacres des réfugiés congolais banyamulenge perpétrés mi-août au camp de Gatumba, au Burundi, suivis de la décision de l'ancienne rébellion du Rcd/Goma de suspendre sa participation aux institutions de la transition, tous ces faits rappellent l'urgente nécessité de réconcilier tous les Congolais, de quelque ethnie ou tribu qu'ils soient. Le débat qui doit avoir lieu au Parlement autour du projet de loi sur la nationalité devrait normalement, selon le législateur, apaiser les passions et trancher une fois pour toute la question de savoir "Qui est Congolais et qui ne l'est pas ?".

Le projet de loi introduit au Parlement apporte quelques changements de taille à propos de la nationalité. Il y est notamment dit : « *La nationalité congolaise d'origine est reconnue dès la naissance à l'enfant en considération de deux éléments de rattachement de l'individu à la RDC à savoir sa filiation à l'égard d'un ou de deux parents congolais..., son appartenance aux groupes ethniques dont les personnes et le territoire constituaient ce qui est devenu le Congo (présentement RDC) à l'indépendance (1960, ndlr),... ou sa naissance en RDC* ».

Par rapport à la loi de 1981 encore en vigueur, on note une volonté réelle du législateur de prendre en compte des revendications de certaines communautés, principalement les Banyamulenge, dont la reconnaissance collective de la nationalité congolaise par la loi de 1972 avait été remise en cause en 1981. La loi de 1981 a subi de légers amendements en 1999 : « *Est congolais aux termes de l'article 11 de la Constitution, à la date du 30 juin 1960 (année de l'indépendance du pays, ndlr), toute personne dont un des ascendants est ou a été membre d'une des tribus établies sur le territoire de la République démocratique du Congo dans ses limites du 1^{er} août 1885... (année de la tenue de la Conférence de Berlin qui a procédé à la délimitation des frontières et au partage de l'Afrique entre puissances coloniales, Ndlr)* ».

Parlement divisé

Par rapport à ces deux dispositions, les observateurs constatent la prise en compte par le nouveau projet de loi des notions comme le mariage, la filiation ou encore la naissance et la résidence au Congo (droit du sol) parmi les critères qui confèrent le droit à la nationalité congolaise. Un changement notable est également prévu en ce qui concerne la date à partir de laquelle la nationalité d'origine est reconnue aux membres des tribus ou groupes ethniques établis en territoire congolais : 1960 au lieu de 1885.

Le projet de loi du gouvernement est soumis à l'examen des parlementaires en concurrence avec un autre texte sur la nationalité, déposé au Parlement par le député Alafuele Mbuyi Kalala. Professeur dans une université américaine, celui-ci présente un projet basé sur le droit du sol, la suppression de la quasi-totalité des restrictions liées aux capacités des Congolais qui obtiennent leur nationalité par naturalisation, ou encore la déclaration comme mode d'acquisition de la nationalité...

Avant même d'entamer les débats sur cette question, les discussions entre parlementaires sont déjà très enflammées, notamment sur l'opportunité de l'examen de la loi sur la nationalité (ou sur la double nationalité) en période de transition par des députés non élus, mais simplement désignés par leurs composantes, et sur l'aspect particulier lié à la nationalité des Banyamulenge, souvent accusés de jouer sur la double nationalité. Député de la composante ex-gouvernement, le Pr. Bongeli Yeikelo estime que c'est un préalable incontournable. « *Nous devons savoir qui va voter et identifier qui est congolais et qui ne l'est pas* », dit-il, rappelant pour mémoire que cette question a déjà fait l'objet de débats houleux à la Conférence nationale souveraine, puis lors du Dialogue Inter-congolais en Afrique du Sud.

Un séminaire pour calmer les esprits

Les points de vue des parlementaires sont tellement divisés et parfois empreints de passion même au sein d'une même composante, qu'on se demande si les débats pourront trouver une issue heureuse au Parlement. Plutôt libéral, le député Ntatu Mey préconise purement et simplement l'ajournement de l'examen d'une matière aussi sensible par un Parlement, dit-il, « *peu crédible, dont certains députés ont acheté leurs places dans cette assemblée* ». Un autre député de la même composante, M. Kazembe, pense que « *s'il s'agit d'un problème avec une communauté, les Banyamulenge, il faut simplement apprécier comment examiner le cas de cette minorité, et non modifier toute une loi* ».

Député de la composante Société civile et président de la Mutualité Banyamulenge, Enock Sebinezza fait observer qu' « *il ne faut pas poser un problème de cohabitation en terme de nationalité* », souhaitant que la loi sur la nationalité soit plutôt impersonnelle. Dans le Parlement où siègent un nombre non négligeable des députés banyamulenge, huit d'entre eux membres du Rcd/Goma avaient quitté cette assemblée en juillet 2004, estimant que les institutions de la transition avaient échoué dans leur mission.

Pour calmer le jeu et appeler tout le monde à la raison, le président du Parlement, Olivier Kamitatu a organisé fin août 2004 un séminaire pour ses députés. Appuyé par le Pnud (Programme des Nations unies pour le développement), le séminaire devrait permettre aux parlementaires d'avoir des échanges « *objectifs et constructifs* » avec la Fédération des Congolais de l'étranger (FCE) sur la question de la nationalité. Mais au siège du Parlement, ce forum n'a curieusement attiré que peu de monde...

Susie Bakajika
La Référence Plus, Kinshasa

Loi d'amnistie : Les députés congolais divisés sur la réconciliation

Au mois d'août 2004, le parlement congolais a suspendu l'examen de la loi d'amnistie qui devait consacrer la réconciliation nationale en RD Congo. Au centre de leurs querelles, le sort des condamnés pour l'assassinat de Kabila père.

« *Libérez les innocents. L'amnistie, c'est quoi ?* » Ces cris étaient scandés au début du mois d'août 2004 devant le Palais du peuple, siège du Parlement congolais, par un groupe des manifestants se réclamant des familles des présumés assassins de l'ancien président L-D. Kabila. Incarcérées depuis plus de trois ans au Cprk (Centre pénitentiaire et de rééducation de Kinshasa, ex-prison centrale de Makala), une trentaine de personnes dont Eddy Kapend ont été condamnées à la peine de mort ou à plusieurs années de prison par la Cour d'ordre militaire, une juridiction d'exception instituée en 1997 et supprimée par le président Joseph Kabila en 2003.

Ces manifestations ont eu lieu au moment où les députés entamaient les débats sur le projet de loi sur l'amnistie. Mais aussitôt engagées, ces discussions qui suscitent beaucoup de passion ont été suspendues le 12 août. Motif : les députés ne se mettaient pas d'accord sur l'article 2 du projet, qui dit : « *...Toutefois, n'est pas une infraction politique couverte par la présente amnistie l'attentat à la vie d'un Chef de l'Etat...* ». Ce qui explique notamment la colère des familles des condamnés pour l'assassinat de L-D. Kabila.

Le vote de la loi sur l'amnistie figure parmi les recommandations de l'Accord global et inclusif de paix signé en 2002 à Pretoria (Afrique du Sud), qui régit la période de transition en RD Congo avant l'organisation des élections générales prévues en 2005. Selon cet accord qui a mis fin à cinq années de guerre, l'amnistie devrait concerner « *les faits de guerre, les infractions politiques et d'opinions, à l'exception des crimes de guerre, des crimes de génocide et des crimes contre l'humanité* ». Les faits à amnistier sont ceux commis durant la période allant du 20 août 1996 au 30 juin 2003, c'est-à-dire entre le début de la guerre qui a conduit à la chute de Mobutu en mai 1997 et la fin de la guerre déclenchée en 1998, marquée par la signature de l'Accord de Pretoria et l'installation des institutions de la transition.

La querelle qui a poussé les députés à suspendre les débats porte sur la question : oui ou non les personnes condamnées dans le procès de l'assassinat de L-D. Kabila devraient-elles bénéficier de la loi sur l'amnistie ? La Cour suprême de Justice, qui a été consultée pour donner son avis sur cette interrogation (infraction politique), a réservé une réponse plutôt mitigée au Parlement. Elle s'est déclarée simplement incompétente sur cette matière. Ce qui oblige les députés à assumer pleinement leur rôle.

Une loi de l'oubli...

Au Parlement, certaines voix s'élèvent pour appeler les parlementaires à la raison, afin qu'ils débattent sans passion de cet important projet de loi. « *Ce n'est pas en se focalisant sur les personnes condamnées pour l'assassinat d'un Chef de l'Etat qu'on peut décider d'une amnistie*, déclare notamment le sénateur Nyabirungu Mwene

Songa, qui est professeur de Droit pénal. *C'est plutôt par la mise en place d'une loi générale, abstraite et impersonnelle qui profitera à tous...* », précise-t-il, estimant qu'il est possible de réviser le procès des assassins de L-D. Kabila.

Dans l'esprit des accords de paix de Pretoria, la loi sur l'amnistie doit être votée afin de « *réaliser la réconciliation nationale* ». Nyabirungu explique à ce propos que « *l'amnistie a généralement pour but d'apaiser les passions et les esprits après une crise politique. Elle est une loi de l'oubli...* »

Oubli signifie-t-il impunité ? Les Congolais aimeraient en effet que cette loi soit votée, mais sans qu'on laisse courir les auteurs de crimes de guerre, de génocide ou de crimes contre l'humanité. Dans le cas contraire, l'amnistie pourrait apparaître à leurs yeux comme « *une prime pour camoufler les atrocités de guerre* ». Historien, Georges Tshund'Olela récuse même l'honneur qui est fait au Parlement de transition composé, selon lui, des belligérants. « *Personne n'a jusqu'ici sollicité le pardon, dit-il. On ne voit pas la matérialisation du pardon comme ce fut en Afrique du Sud. Au contraire, ils se sont partagés le pouvoir...* ».

Réconciliation sur le modèle sud-africain ?

Une Commission Vérité et Réconciliation (CVR) existe en effet. Elle fait partie des cinq Institutions "citoyennes" ou d'appui à la démocratie, mises en place toujours selon l'Accord de paix de Pretoria, à côté de la Commission électorale indépendante, de la Haute Autorité des médias, de la Commission de l'Éthique et de lutte contre la corruption, et de l'Observatoire national des droits de l'Homme.

La CVR a reçu mission de « *rétablir la vérité et de promouvoir la paix, la justice, la réparation, le pardon et la réconciliation en vue de consolider l'unité nationale.* » Ngoma Binda, l'un des vice-présidents de la Commission admet le principe, mais il insiste sur la qualification des faits amnistiés ou à amnistier pour, dit-il, les distinguer des délits de droit commun. « *La connaissance et la reconnaissance des faits, avec demande de pardon seront nécessaires pour sceller la réconciliation* », précise John Kasuku, un des membres de cette Commission. Il pense que cette réconciliation se fera « *presque sur le modèle sud-africain.* »

Un dilemme cependant : entre la volonté de se réconcilier et celle de ne pas laisser impunies des crimes commis, qui amnistier et à qui faire subir la rigueur de la loi ? Ce d'autant plus qu'au moment où est discuté ce projet de loi, la Cour Pénale Internationale (CPI) a ouvert au mois de juin 2004 une enquête sur les crimes commis en RD Congo, après avoir été saisie en avril par le président Joseph Kabila. Un vieux sénateur congolais, Nzege Alaziambina, émet un avis modéré : « *Des personnalités comme Nelson Mandela, Desmond Tutu ont joué un rôle important pour la réconciliation en Afrique du Sud, dit-il, avant de faire un constat et de donner un conseil. Chez nous, il n'y a personne comme modèle. C'est pourquoi il ne faut pas rouvrir la plaie. Repartons sur des nouvelles bases...* ».

Noël Obotela
La Référence Plus, Kinshasa

Interview : Grands Lacs : « La conférence ne va pas brader les intérêts du Congo »

Prévue pour novembre 2004 en Tanzanie, la Conférence internationale sur les pays des Grands Lacs suscite espoirs et craintes chez les Congolais. Si certains souhaitent qu'elle ramène la paix et la sécurité dans la région, d'autres redoutent une sorte de Berlin II, qui remettrait en cause l'intégrité et la souveraineté du pays... Coordonnateur du Comité préparatoire national de la Conférence, M. Baudouin Hamuli Kabaruzza parle des enjeux pour la RD Congo de ce grand rendez-vous.

***InterCongo media* : Peut-on savoir comment la RD Congo se prépare à participer à cette grande conférence ?**

B. Hamuli Kabaruzza : La RD Congo se prépare bien. Nous avons fini de mettre en place le Comité préparatoire national, de définir notre programme d'action et le cadre de travail. Nous sommes dans la phase des consultations au niveau des provinces, des associations (société civile, femmes, jeunes...), des composantes et institutions du pays qui préparent leurs cahiers de charge. Après ces consultations, nous allons constituer un cahier de charges national, qui sera le produit de la participation de tout le monde. Nous avons une commission d'experts qui va synthétiser les différents rapports au fur et à mesure qu'ils viennent. Nous avons donné un schéma d'élaboration des rapports. Si tout le monde le respecte, le reste sera facile pour nous.

Le climat dans la région est-il favorable à la tenue de cette conférence ? Les esprits sont-ils bien préparés ?

La Conférence des Grands lacs est une conférence sur la paix, la sécurité. Le fait qu'il y a des problèmes dans la région justifie bien sa tenue. Nous y allons avec l'espoir de résoudre définitivement la question de la stabilité de l'ensemble de la région. Cette stabilité passe par le respect de la souveraineté de la RDC, par l'arrêt des pillages, des tueries... Le moment est donc indiqué pour pouvoir le faire. Car il y a actuellement deux processus de paix en cours dans la région : celui de l'Accord de Lusaka pour la RDC et celui d'Arusha pour le Burundi. Ces deux processus avancent, même s'ils connaissent quelques difficultés. Mais nous pensons que ces difficultés sont résiduelles et il faut arriver à les résoudre.

Certains proposent que la Conférence soit élargie à d'autres pays que ceux des Grands Lacs. Avez-vous reçu des signaux positifs des pays les plus immédiatement concernés : Rwanda, Burundi, Ouganda ?

C'est notre pays qui a demandé que la Conférence soit élargie à d'autres pays limitrophes comme l'Angola, la République centrafricaine, le Congo-Brazzaville et le Soudan. C'est très important. Car, on ne peut pas garantir une sécurité réelle dans la région et une stabilité durable en RDC si ces pays ne sont pas impliqués.

Le Congo-Brazzaville et l'Angola, par exemple, ont subi l'impact de la crise rwandaise, du génocide rwandais. Ils ont des réfugiés et des hommes en armes du Rwanda sur leurs territoires. Il est important que ces pays disposent d'une

opportunité pour régler ce problème avec le Rwanda. L'Angola et la RCA ont déjà écrit pour leur participation et nous avons soutenu leur demande.

Nous avons reçu des signaux très positifs du Burundi. Ce pays est prêt à s'engager sans problème et soutient la participation du Congo-Brazzaville et de l'Ouganda. Nous avons l'espoir que le Rwanda et l'Ouganda avancent également. Ils avancent assez lentement mais ils avancent quand même. Nous espérons que comme ils l'ont dit eux-mêmes, ils vont se joindre au consensus général.

La Conférence suscite des attentes mais aussi des craintes. Quelles sont les grandes questions qui y seront traitées, en plus de la paix et de la sécurité dans la région ?

La conférence va traiter de quatre grands thèmes : la paix, la sécurité et la prévention des conflits dans la région ; la démocratie et la bonne gouvernance ; le développement économique et l'intégration régionale ; les questions humanitaires et sociales. Chaque pays va faire ses analyses et proposer des recommandations sur chacun de ces thèmes. De là nous allons dégager les priorités et les actions à mener.

C'est vrai qu'elle suscite des attentes. Les gens qui s'expriment positivement disent que la conférence sera un échec si elle n'arrive pas à garantir la paix et la stabilité dans toute la région. D'autres veulent savoir ce que la RDC va gagner de cette conférence : va-t-elle occasionner la libre circulation des biens et des personnes dans la région, va-t-on après commercer selon les règles jusqu'à Mombasa ou Dar-es-salaam, le pillage de nos ressources va-t-il cesser...

D'autres personnes se demandent si cette conférence ne sera pas un Berlin II, si elle ne va pas diviser notre pays ou légitimer la présence du Rwanda au Congo. Des voix s'élèvent aussi pour dire : « *Ecoutez, on n'a pas encore la paix dans les frontières. Comment alors aller dans cette conférence sans avoir normalisé les relations avec le Rwanda ?* » Ou s'il n'est pas mieux d'attendre les élections... Mais le plus important est que cette conférence soit utile pour l'ensemble de la population et sauvegarde nos intérêts dans la région.

Y a-t-il une réelle implication de la communauté internationale sans laquelle la Conférence a peu de chance d'aboutir ?

Elle est très impliquée dans l'organisation de la conférence, à travers l'Union africaine. L'UA a institué un bureau à Nairobi et nommé un envoyé spécial. L'Onu également est impliquée. Il y a aussi des pays de la région qui ont mis en place un groupe des « Amis des Grands Lacs ». Ils ont décidé d'apporter un appui politique, diplomatique, technique et financier à la conférence.

Ces pays veulent que s'instaurent une entente et une stabilité générale dans la région ; qu'il n'y ait plus de génocide, plus de tueries en Ituri, plus de millions de morts au Congo. Ils veulent que la région se transforme en une zone d'affaires où les gens vont développer le progrès et la prospérité.

Mais Il y a des groupes mafieux comme ceux qui pillent les ressources de la RDC, ou encore les trafiquants d'armes qui alimentent les conflits et les guerres dans la région. Ils méritent d'être maîtrisés. Je crois que la population congolaise a besoin d'être rassurée. La conférence ne vient pas brader les intérêts de notre pays. Ceci n'est pas possible.

***Propos recueillis par Raymonde Senga
Le Potentiel, Kinshasa***

**Les conflits sociaux, politiques, économiques
et culturels et leurs conséquences
sur le développement**

L'une des conséquences des différents conflits et guerres qui sévissent en Afrique est le nombre croissant des déplacés internes et des réfugiés vivant en dehors de leurs pays. La prise en charge et la protection de ces personnes fuyant la guerre pose des problèmes que, bien souvent, les gouvernements et les organismes humanitaires ont beaucoup de mal à gérer...

Des rapatriés meurent de faim : qui peut les aider ?

Il est regrettable que des rapatriés souffrant probablement du mal du pays et décidés à rentrer volontairement chez eux, constituent un problème pour leur patrie retrouvée. Dans une situation normale, leur cas ne devrait plus être l'affaire des instances internationales qui les ont soutenus à l'extérieur, puis aidés à rentrer.

La responsabilité de les accueillir et de partager avec eux ce que d'autres personnes possèdent dans le pays devrait incomber aujourd'hui à notre gouvernement, à notre communauté et à nos familles. En toute logique, ils sont chez eux. Pourquoi les organisations comme le HCR devraient-elles à nouveau les prendre en charge ? Le HCR a joué son rôle envers eux lorsqu'ils étaient réfugiés à l'extérieur de leur pays. En fait, les réfugiés sont pris en charge par le HCR lorsqu'ils sont loin de leur pays et pour toute la durée de cet éloignement. Il convient donc d'être reconnaissant pour les services éminemment respectables rendus par ces organisations non gouvernementales, et d'apprécier leur rôle vital.

Cependant, la précipitation d'un retour avant même la signature d'un accord de paix définitif est, sans doute, une erreur. En retournant volontairement vers leur pays, les réfugiés perdent le bénéfice de l'engagement et de la bonne volonté du HCR, puisque c'est à présent au gouvernement du Soudan qu'il appartient de les aider et de les réinstaller. Or, à ce jour, rien n'a encore été mis en oeuvre pour cette réintégration. Le Ministère des Affaires humanitaires du Conseil de coordination des Etats du Sud (CCSS) existe de fait, mais on ne sait pas si cette institution est en mesure de faire quoi que ce soit en ce moment.

Il existe également une autre institution appelée "Peace and Mobilization" qui peut trouver des moyens de venir en aide aux rapatriés. Or, à ce jour, rentrer est vraiment prématuré. On a appris récemment que trente étudiants soudanais du Sud rapatriés étaient en train de mourir de faim à Khartoum.

Cette situation pose un défi au Gouvernement du Soudan qui prétend protéger ses citoyens. L'une des façons d'y parvenir est d'empêcher les gens de mourir de faim. Si les Gouvernements du Soudan, au niveau fédéral, du CCSS ou des Etats ne sont pas capables de fournir une aide de base à ceux qui en ont besoin, comment peuvent-ils prétendre qu'ils apportent leur protection au pays entier ?

De même, il est essentiel que les réfugiés ou les personnes déplacées qui sont très motivées par le processus de paix et souhaitent retourner volontairement vers leur lieu d'origine, soient informés de cette situation. De sorte qu'elles ne tendent le retour que si elles se sentent capables de l'assumer seules. Dans le cas contraire, mieux vaut attendre la mise sur pied d'un système organisé qui prendra soin de tout le monde. Si l'on a été éloigné de sa famille depuis vingt ans, pourquoi ne pas patienter encore un an ou un peu plus afin de s'éviter des souffrances supplémentaires qui paraissent évitables ?

Face à l'incapacité du gouvernement à assumer cette charge, quel peut être le rôle de ce que l'on appelle les Ong locales ? Si les multiples gouvernements ne peuvent

prendre soin des personnes rapatriées, ce sont les Ong locales qui doivent le faire, sans l'ombre d'une hésitation et prouver leurs compétences dans de telles circonstances. Mais il est patent que les Ong locales sont inefficaces. C'est pourquoi un certain nombre de Soudanais ont ignoré leur existence et se sont adressés au HCR pour ces services.

Le seul fait que trente étudiants rapatriés meurent de faim dans leur propre pays révèle de nombreuses choses sur nos gouvernements ainsi que sur nous-mêmes. On pourrait en déduire que le pays entier est pauvre ou que les membres de la famille de ces rapatriés, s'ils sont vivants, ne sont pas en mesure de les prendre en charge. Ou encore indexer les gouvernants qui ne s'en préoccupent pas. Ce seul fait est proprement scandaleux à l'aube de la période d'après-guerre, et présage des jours difficiles pour cette nation qui s'apprête à voir des millions de personnes rentrer chez elles.

Si ce pays a la volonté de tirer les leçons de son passé, alors il est grand temps de commencer à structurer les structures d'accueil des rapatriés dans leurs localité d'origine et les centres de transit. Il faut impérativement s'atteler dès aujourd'hui à la résolution des problèmes des rapatriés. Il faut agir et il faut le faire maintenant.

S. C. A. Ori-Aya
The Khartoum Monitor, Soudan

LES SOUFFRANCES DES FEMMES DANS LA GUERRE

Les femmes et les enfants sont généralement parmi les premières victimes des guerres. En République démocratique du Congo, des milliers de femmes n'ont échappé aux tueries et aux massacres que pour être massivement violées par des hommes en armes. D'autres, fuyant la guerre, se sont retrouvées réfugiées dans leur propre pays, à des centaines ou des milliers de kilomètres de leur ville ou village. Il y a aussi celles qui ont perdu leurs maris sur le champ de bataille, et qui aujourd'hui veuves sont totalement délaissées... Elles parlent de leurs drames les larmes aux yeux !

Nord-Kivu : Pour les femmes violées, les hommes sont tous des brutes

Les femmes de l'Est du Congo violées et torturées en grand nombre durant les guerres et encore maintenant ont bien du mal à guérir de leurs traumatismes et à mener une vie normale. Pour la plupart d'entre elles, les hommes sont de sombres brutes dont elles ne veulent plus...

Un matin à cinq heures, des hommes en haillons attaquent le village Nyabionda dans le territoire de Masisi, à quatre-vingt kilomètres de la ville de Goma, à l'Est de la République démocratique du Congo. Munis d'armes blanches (gourdins, machettes, lances...), ils mettent tout le village à sac et brûlent tout sur leur passage. Les hommes du village sont massacrés. Les femmes, elles, sont épargnées. Mais le sort qui les attend est la pire des choses. « *C'est innommable, raconte Célestine Mawazo, une femme de 31 ans. Ils ont d'abord rapidement mis mon mari hors d'état d'intervenir. Réveillés en sursaut, nos deux enfants qui n'en croyaient pas leurs yeux ont à leur tour été décapités. Puis, douze brutes se sont acharnées à tour de rôle sur mon corps...* »

Depuis ce matin de triste mémoire, Célestine méprise les hommes qu'elle trouve exécrables. « *Je ne pouvais pas m'imaginer qu'un homme digne de ce nom puisse monter sur une femme avec bestialité, dit-elle avec consternation. Exécrables, des brutes, des bourreaux... Les mots utilisés par les femmes victimes des violences sexuelles pour qualifier les auteurs des viols sont à la mesure des crimes commis sur elles. A l'Est du pays, elles sont innombrables, 40000 femmes et fillettes selon des chiffres avancés par les Nations Unies, parfois même des bébés de quelques mois, à avoir subi ce sort ...*

A Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu, certaines d'entre elles parlent aujourd'hui la rage au cœur des drames qu'elles ont vécus dans leur chair. D'autres préfèrent se murer dans le silence, par crainte de l'opprobre. « *Qu'est-ce que j'ai encore à cacher ?* demande courageusement l'une des treize femmes internées au Docs (Doctors on calls for service), un des centres hospitaliers qui s'occupent à Goma de la prise en charge médicale et psychologique des femmes violentées. « *Les brutes n'avaient même pas tenu compte de mon âge (la cinquantaine révolue, ndlr), moi leur mère, leur grand-mère. Ils m'ont jetée à terre, m'ont cognée tour à tour devant mes enfants indignés..., explique-t-elle dans l'allée qui sépare les lits des malades. Mon âge ne connaîtra plus de bonheur !* »

Sortir du drame à tout prix

Dans un autre centre d'entraide médicale et de solidarité pour les femmes violées de Goma (Gesom), deux femmes plus jeunes, Eugénie Bauma (19 ans) et Mathilde Dusabe (22 ans) y suivent également des soins. Pour elles, c'est toute une vie qui a été brisée. « *Je ne veux plus d'homme dans ma vie* », déclare Eugénie, toute frêle mais qui garde encore intacts les charmes de son corps. « *Je n'aurai peut-être plus de foyer, renchérit Mathilde les larmes aux yeux, avant de retrouver un instant après son espoir. Je crois que la vie reprendra* », dit-elle finalement.

L'espoir pour ces femmes, c'est justement l'existence d'associations nées après la guerre pour s'occuper du traumatisme qu'elles ont subi. Elles ont été créées par d'autres femmes qui, elles, n'ont pas connu ces drames. La seule ville de Goma en compte une dizaine. Créée en 2003, l'une des ces associations, Synergie des femmes contre les violences sexuelles, a suivi et fait soigner 1750 femmes violentées.

Conseillère de cette Ong, Mme Rose Kitwanga les a suivies, écoutées pour comprendre leurs drames, avant de les conduire vers les centres de santé. Elle témoigne de la difficulté à prendre ces femmes en charge pour leur détraumatisation, avant leur réinsertion sociale. « *Il y a des victimes qui s'ouvrent spontanément, dit-elle. D'autres s'effondrent dans la honte car elles se sentent presque bannies de la société, une fois abandonnées par leurs conjoints.* » Pour les sortir de leur drame et réconcilier les couples disloqués, l'Ong leur enseigne des versets de la Bible. « *C'est efficace pour remonter le moral des conjoints* », explique Rose Kitwanga.

Des crimes restés impunis

Après la cure médicale et psychologique, les femmes déclarées "guéries" de leur traumatisme reçoivent des intrants agricoles pour celles qui vivent dans la campagne, et un micro-crédit (100 dollars) pour celles qui habitent la ville. Ces appuis matériels et financiers sont accordés par des organismes comme le PAM (Programme alimentaire mondial), l'Unicef ou des organisations suisses œuvrant en faveur des femmes violées. Selon Elisabeth Kibira Zeituni, présidente de la Plateforme des femmes du Nord-Kivu pour le développement (PFND), une vingtaine des femmes ont pu ainsi réintégrer la vie sociale et font du commerce.

Parmi les femmes suivies se trouvent aussi celles qui ont contracté le VIH/Sida suite aux violences sexuelles. Elles sont regroupées dans des centres de santé où elles exercent de petites activités de production artisanale qui leur permettent de gérer leur vie. « *Elles s'y sentent bien, acceptent leur condition et se remettent en confiance* », déclare Elisabeth, dont l'association organise des séminaires de formation et de « détraumatisation » en leur faveur.

Quant aux auteurs des viols, ils sont rarement inquiétés, quand bien même ils sont connus et traduits en justice. « *Les militaires sont déférés devant l'auditorat militaire, les civils devant le parquet. Mais toutes ces instances judiciaires relâchent ces malfaiteurs quelques jours, voire quelques heures après !* », constate avec regret Elisabeth, qui dénonce cette impunité qui conforte les violeurs dans leurs actes criminels.

Albert Tulinabo
Le Peuple Souverain, Goma

Burundi : Le calvaire des femmes déplacées de Bujumbura-rural

Au sud de Bujumbura, le camp des personnes déplacées de Nyabiraba continue d'enterrer ses morts, en majorité des femmes et des enfants victimes du paludisme et de la malnutrition. L'insécurité et l'absence des humanitaires laissent à l'abandon ces déplacés, qui essaient de survivre en vendant fruits, légumes et divers aliments...

Nyabiraba. Une commune située au sud de Bujumbura à une trentaine de kilomètres sur la Route Nationale 7 (RN 7), dans la province de Bujumbura-rural. Cette commune est toujours le théâtre des affrontements sporadiques entre l'armée gouvernementale, désormais alliée aux anciens rebelles du Cnnd-Fdd de Pierre Nkurunziza, et les Forces Nationales de Libération (Fnl-Palipehutu) d'Agathon Rwasa, le seul mouvement rebelle restée en marge du processus de paix.

Marie Miburo, une femme d'une quarantaine d'années, vit avec six de ses proches dans une minuscule case en paille, en bordure du camp de déplacés, déjà surpeuplé. D'un air désespéré, elle parle calmement de ses efforts et de ceux d'autres femmes du camp pour nourrir sa famille. Elle a le regard tourné vers la RN 7, où passent régulièrement de gros cylindrés des Ong qui roulent à vive allure, en provenance ou à destination de Bujumbura, sans faire un crochet dans le camp de Nyabiraba.

Sa voix est ferme lorsqu'elle évoque son désir ardent de ramener ses enfants à la maison, avant le début de la saison des pluies. « *Cette terre est trop pauvre. Nos enfants n'ont pas assez à manger. Nous voudrions seulement pouvoir rentrer chez nous, construire une maison confortable, cultiver notre terre et habiller nos enfants avec des vêtements décentes et les envoyer à l'école* ».

Au Burundi et particulièrement dans Bujumbura-rural, des centaines de milliers de personnes rêvent aujourd'hui de ce lieu lointain où autrefois elles se sentaient chez elles, en toute sécurité. Qu'elles vivent dans les camps de déplacés, qu'elles se cachent dans les forêts ou qu'elles aient trouvé refuge auprès d'amis ou de voisins, elles sont toutes sans foyer, chassées par la guerre civile en cours dans ces montagnes surplombant la capitale.

Réfugiés dans leur propre pays

Le nombre exact des personnes déplacées à l'intérieur du Burundi n'est pas connu. Mais selon un rapport de l'Office de Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies, on estime à 140 000, le nombre des personnes déplacées et sans domicile fixe au Burundi, bien que ce chiffre soit difficile à vérifier. Beaucoup d'entre elles se déplacent régulièrement, forcées de fuir les combats et de s'abriter là où elles peuvent survivre, tant bien que mal.

Ces familles sont dans l'incapacité de cultiver des terres ou d'envoyer leurs enfants à l'école. Quant à l'aide humanitaire, il est très probable qu'elles ne puissent jamais en bénéficier, car elles sont souvent très difficiles à localiser.

A la fin de 1999, certaines de ces familles déplacées ont été parquées par le gouvernement dans des "camps de regroupement", dans Bujumbura-rural. Ce fût officiellement opéré pour isoler les rebelles du Fnl-Palipehutu d'Agathon Rwasa. Les familles ont été forcées de quitter leurs foyers et de s'entasser dans ces campements rudimentaires. De plus, les affrontements entre les troupes gouvernementales et les combattants d'Agathon Rwasa constituent un sérieux obstacle à l'aide humanitaire. Les combats s'intensifient ces derniers jours, au lendemain des massacres au camp de Gatumba (Bujumbura-rural) des réfugiés congolais Banyamulenge, le 13 août 2004.

La situation est d'autant plus difficile qu'aucune agence des Nations Unies n'assure la protection et n'apporte assistance aux déplacées de Bujumbura-rural. Ce manque de coordination, couplé à l'insécurité ambiante, fait que les familles déplacées entre les frontières nationales n'ont à ce jour, pas reçu les soins et la protection auxquels a droit tout réfugié franchissant une frontière à destination d'un autre pays et d'un camp, identifié par le HCR, selon les conventions de Genève.

Entre la vie et la mort

Tant que Bujumbura-rural vivra dans l'insécurité et sans aide humanitaire, les déplacés connaîtront toujours une vie très difficile. En outre, comme dans toutes les régions déchirées par la guerre, ce sont les femmes telles que Marie Miburo qui doivent se battre pour subvenir aux besoins de leurs enfants, malgré leur importante perte tant émotionnelle que physique.

Jeanne Ndabazimvye a été déplacée, avec sa famille lors des combats qui ont fait rage dans Bujumbura-rural, il y a quelques années. Sa maison a été pillée et détruite. Elle a dû, avec sa famille, rejoindre le camp de Nyabiraba. *« Mon mari et moi étions malades tous les deux, dit-elle. Mais nous n'avions pas accès aux médicaments dans ce camp. Mon mari est mort du paludisme alors que j'étais enceinte de quatre mois ».*

Aujourd'hui, cette femme, ses six enfants et Virginie, une jeune fille de vingt ans dont elle s'occupe et qui a perdu ses frères et sœurs suite à la dysenterie et aux maladies liées à la malnutrition, ont quitté le camp pour s'installer dans une maison à proximité, mise à disposition par un voisin, mais toujours loin de chez elle. Selon Jeanne, sa principale préoccupation est de nourrir correctement sa famille. *« Ma terre, dit-elle, est très loin d'ici. Mes vieux voisins m'ont aidée à cultiver mon dernier champ de manioc et j'ai vendu le produit de la récolte au marché ; maintenant, je n'ai plus rien du tout. Mes parents ont également été déplacés, mais ils sont trop loin pour que je puisse les rejoindre... »*

Le Fonds des Nations Unies pour la Population estime que, dans 40% des cas, ce sont les femmes qui sont à la tête des familles dans les camps de déplacés. Beaucoup d'entre elles veillent sur des enfants abandonnés ou orphelins en plus de leur propre progéniture.

En attendant le retour de la paix, dans le camp de Nyabiraba, près de 500 femmes vivent et continuent d'enterrer leurs enfants, victimes du paludisme et de la malnutrition. La situation va certainement empirer avec le début très proche de la

saison des pluies. La solidarité reste cependant leur seule richesse. « *Les femmes sont les piliers de notre société, dit d'un ton convaincant Marie Miburo. Nous voulons être un exemple pour les autres burundais, pour leur montrer qu'ils peuvent réaliser quelque chose de positif s'ils unissent leurs forces* ».

En dépit de toutes les difficultés que ces femmes déplacées rencontrent depuis le déclenchement de la crise en octobre 1993, elles affirment que la paix est encore possible au Burundi. Une question de volonté politique, au sommet de l'Etat !

Thierry Ndayishimiye
Arc-en-ciel, Bujumbura

Kinshasa : Femmes déplacées de guerre : oubliées mais actives

Dans un camp du HCR près de Kinshasa, devant l'indifférence des autorités à leur égard, environ 200 femmes vivant depuis quatre ans parmi plus d'un millier de déplacés de guerre se sont regroupées pour faire entendre leur voix, afin qu'une solution soit trouvée à leur problème...

A une soixante de kilomètres de Kinshasa dans la banlieue de la capitale congolaise, un camp du Haut commissariat aux réfugiés (HCR), *Nganda Mosolo*, abrite près de 1500 déplacés de guerre. Ils proviennent essentiellement de l'est de la RD Congo, où ils ont fui toutes ces guerres qui ont ravagé le pays ces dernières années. Ils vivent depuis l'année 2000 sur ce site constitué d'une quarantaine de cases couvertes de bâches, loin de la ville et des préoccupations des autorités. Parmi eux, 200 femmes environ qui ont décidé de ne plus se taire et de parler des souffrances qu'elles endurent dans ce camp.

« Depuis deux ans nous ne recevons plus l'aide du PAM (Programme alimentaire mondial, ndlr), raconte Mariame Komba, une femme de 39 ans qui vit dans le camp depuis janvier 2000, avec ses cinq enfants. Nous vivons de la débrouille et des aides de certaines Ong et des personnes de bonne volonté, ajoute-elle. Mais ces aides sont tellement irrégulières qu'elles ne nous permettent plus de tenir le coup ! »

Plus de chaîne de solidarité

A leur arrivée dans le camp les déplacées étaient en effet pris en charge par le Hcr, le Pam, la Croix-Rouge et les ONG humanitaires. Mais face à la baisse ou à l'arrêt de l'assistance, les femmes se sont tournées vers la terre pour se nourrir. Mariame était commerçante à Kisangani où elle vendait la viande de porc tirée de la ferme de son beau-frère. Aujourd'hui, elle cultive la terre. *« Nous plantons des légumes que nous vendons à des clientes qui viennent du centre-ville, mais à vil prix : 200 Francs congolais (moins d'un dollar, ndlr) par plate-bande, dit-elle. Pour si peu, nous devons déployer beaucoup d'efforts pour rendre la terre cultivable. C'est pénible car c'est un travail nouveau pour la plupart d'entre nous... »*

Les déplacées ont aussi beaucoup de mal à se faire soigner. Le dispensaire de la Croix-Rouge installé dans le camp manque cruellement d'équipements et de médicaments. Quelques infirmiers, assez dévoués mais impayés, y assurent des petits soins, aux frais des déplacés. Une sœur franciscaine, Marie-Jeanne Nsimba leur apporte aussi une assistance en cas d'hospitalisation. Mais malgré son dévouement la religieuse ne peut venir ici que deux jours par semaine, les lundis et mercredis. D'où les difficultés énormes qu'éprouvent les personnes malades. *« Cela fait de nombreux mois que je souffre d'un relâchement de l'utérus, se plaint une femme ayant requis l'anonymat. Il menace de sortir et me soumet à des douleurs atroces dans le bas-ventre. Je suis incapable d'entreprendre quoique ce soit pour survivre... »,* ajoute-elle un bébé dans le dos.

L'approche de la saison de pluie fait par ailleurs craindre une catastrophe sur le camp, dont l'habitat a vieilli. *« La première pluie risque de tout emporter... »,* dit l'une des femmes, qui déplore que les cases couvertes de bâches n'aient pas été

entretenu depuis quatre ans, alors qu'elles n'ont qu'une durée de six mois. On aperçoit en effet à travers les parois des cases que la plupart des bâches ont été trouées par les intempéries.

« Ils ont créé la guerre, mais ne savent gérer ses conséquences »

Dans cet environnement déjà peu favorable, les déplacées se sentent en outre insécurisées par des voleurs qui y opèrent de jour comme de nuit, « *quand nous sommes aux champs ou quand nous dormons !* », explique une des déplacées qui ne comprend pas l'indifférence affichée à leur égard par le gouvernement congolais. « *Ce sont eux qui ont créé toutes ces guerres. Aujourd'hui qu'ils sont au pouvoir, ils ne savent ni gérer ni maîtriser les conséquences de leurs actes...* », tempête-t-elle, préférant garder l'anonymat.

Pour mieux faire entendre leur voix auprès des autorités du pays, 172 femmes du camp ont créé, il y a deux ans, une Ong dénommée "Association des femmes victimes de guerre" (Afevig). L'association encourage ses membres à se prendre en charge, en faisant la promotion des activités liées à l'agriculture, l'élevage, la couture et l'alphabétisation... Sa présidente, Aimée Kabula est très déçue par ce qui se passe à Kinshasa. « *On entend, dit-elle, s'organiser à travers la ville des activités en faveur de la femme. Mais jamais nous ne sommes impliquées ni concernées*, fait-elle remarquer. *Ces activités se limitent du moment que les gens sont dans leurs familles et s'estiment heureux, malgré la crise. Nous, on nous abandonne à notre triste sort, sans ressources ni consolation...* »

Depuis la formation du gouvernement de transition en juin 2003, les déplacées disent n'avoir reçu des autorités du pays que la visite, le 17 mai 2004, du vice-président de la République chargé de la reconstruction, M. Abdoulaye Yerodia Ndombasi. Une chose reste tout à fait étrange à leur yeux : jamais ils n'ont à ce jour eu le moindre contact avec le ministère congolais des Affaires humanitaires, « *qui pourtant est dirigé par une femme !* », constate avec regret la présidente de l'Afevig.

En décembre 2003 et février 2004, un petit groupe de déplacés avait accepté de se faire rapatrier dans leurs provinces d'origine par l'Eglise du Christ au Congo (ECC). Chacun avait reçu une somme de 10 000 francs congolais (environ 25 dollars). Mais certains sont finalement revenus dans le camp. « *Les derniers événements de Bukavu n'étaient pas rassurants pour eux* », explique Aimée Kabula, qui estime que seul le retour définitif de la paix sur l'ensemble du pays peut aider à résoudre la question de rapatriement de ces déplacés de guerre.

**Raymonde Senga
Le Potentiel, Kinshasa**

Kinshasa : La grande misère des familles des militaires décédés

Tombés à la guerre ou morts de maladie, les militaires laissent derrière eux des familles éplorées et sans ressources. A Kinshasa, près de 1200 personnes chassées des camps militaires vivent depuis cinq ans sous des bâches.

Sur l'avenue Flambeau en plein quartier industriel de Kinshasa, en face de l'usine brassicole de la Bralima, se dressent quatre hangars désaffectés ayant appartenu à General Motors, un ancien concessionnaire de véhicules en faillite. Sur ce site vivent quelques 1200 âmes représentant plus de 150 familles. Il s'agit des veuves et enfants orphelins des militaires que le gouvernement a recasés en cet endroit en juin 1999, après leur déguerpiement de différentes casernes de Kinshasa.

Comme logis, chaque famille occupe un espace de quatre mètres carrés, couverts par des bâches ou des sacs rafistolés. Des hangars sans porte ni fenêtre, qui ne dépassent guère deux mètres de haut. Ils hébergent cinq à dix personnes. A l'intérieur, des ampoules nues jettent un rai de lumière dans un habitat de misère. Dans la cour, une meute d'enfants pauvrement habillés s'adonne à des jeux... Le visiteur qui arrive ici est choqué par la promiscuité dans laquelle vivent ces familles.

Des veuves et orphelins qui se sentent aujourd'hui abandonnés, oubliés voire marginalisés. Car leur calvaire, qui dure maintenant depuis plus de cinq ans, semble s'éterniser. Pourtant, les autorités de la ville les ont acheminés sur ce site "en attendant". *« Ils avaient promis de nous recaser ailleurs avec nos enfants dans plus ou moins trois mois »*, chuchote en maugréant Marie Embula, une des veuves qui vit là avec ses sept enfants.

Des casernes débordées !

Avec une dizaine de casernes à ce jour, Kinshasa connaît au fait une vraie crise de logement pour les militaires. Construits pour la plupart il y a plus d'une trentaine d'années, ces camps sont aujourd'hui surpeuplés et dans un état de délabrement fort avancé. Les guerres successives qui ont en outre ravagé le pays ces dix dernières années ont déversé des dizaines de milliers de soldats dans la capitale, qu'on ne sait où caserner. Beaucoup sont ainsi contraints de vivre dans la cité, d'autres squattent avec leurs familles dans des édifices publics souvent occupés de force...

Le déguerpiement des veuves et orphelins des soldats morts ne pouvait donc résoudre cette épineuse question. Au contraire, il en a créé d'autres. Dans leur campement de fortune, les déguerpis méditent en effet chaque jour sur leur sort. Dès leur installation, quelques organismes internationaux ont volé à leur secours : Caritas/Belgique a compartimenté les hangars, le PAM (Programme alimentaire mondial) a apporté des vivres et autres biens de première nécessité, la Coopération italienne a construit des latrines et assainit les lieux... Mais ces organismes ont vite été débordés. Il leur fallait tout prendre en charge : alimentation, soins médicaux, scolarité des enfants, loisirs, etc.

Depuis juin 2000, Jesuit Refugees Service (JRS), une institution internationale catholique qui assiste et défend les droits des personnes déplacées de force, essaye

de faire face à ces charges. JRS a mis en place un poste médical de secours, un centre nutritionnel, une école maternelle, un foyer social pour la formation en coupe et couture ainsi qu'une structure de micro-crédit.

« Nous avons compris que ces femmes et certains orphelins pouvaient se prendre en charge. Nous avons donc obtenu pour eux des micro-crédits (dix à cent dollars, ndlr) qui leur ont permis, du moins à certaines, de devenir indépendantes », dit avec une certaine fierté Bernadette Limbaka, la coordonnatrice de JRS. Les choses semblent marcher, selon certains témoignages des bénéficiaires. *« Sincèrement, je ne sais pas ce que je serais devenue si je n'avais pas reçu ce crédit*, avoue Mme Tumba, veuve et mère de plusieurs enfants qui, pour nouer les deux bouts, vend du pain et de la farine de manioc. *Aujourd'hui, je continue à me débrouiller seule avec les intérêts générés par la mise de départ. »*

Se bâtir son propre toit

D'autres femmes se "débrouillent" comme elle dans le petit marché qui s'est créé sur le site depuis l'arrivée des familles déplacées. Des "Nganda" (terrasses, bistros), des "Ligablo" (petites boutiques) ont poussé tout autour, dans un environnement insalubre, à côté des femmes qui vendent la farine de manioc, du pain... *« C'est également là le centre des rencontres entre les jeunes filles et garçons, parfois jusqu'aux petites heures du matin »*, constate Bernadette.

Pour éviter une déperdition des enfants et des jeunes, une école maternelle et un foyer social ont été créés dans le campement. Lauréate de la septième promotion qui vient de finir sa formation en coupe et couture, Kwedubu Alibe pense déjà à demain : *« Nous avons reçu une très bonne formation, reconnaît-elle. Maintenant, nous souhaitons avoir des ateliers pour mettre en pratique ce que nous avons appris et ainsi subvenir aux besoins de nos familles. »* Les mêmes propos ont été tenus par Blandine Lota, 25 ans, orpheline et Françoise Tsala, mère de deux enfants.

Ces filles ont un modèle de réussite qu'elles aimeraient imiter un jour. Il s'appelle Jean Aize. Lauréat de la première promotion, il a aujourd'hui son propre atelier de couture devant le camp. Il a même engagé deux de ses cadets sortis du même centre. Son souhait est de voir les organismes qui le peuvent leur venir en aide. *« Ils auront sauvé des milliers de vies humaines »*, lance-t-il en guise de dernier appel au secours.

« Que Dieu nous vienne en aide », s'exclament la plupart des veuves et orphelins. Au-delà de leur prière, le cri de cœur de ces sans logis reste unique : que l'Etat congolais leur attribue un lotissement où chaque famille pourra se bâtir son propre toit.

Eugène-Adélarde Obul'Okwess
Pigiste ICm/Syfia
La Référence Plus, Kinshasa

DYNAMISME DES ASSOCIATIONS DE FEMMES DANS LA RESOLUTION DES CONFLITS EN COURS

C'est parce qu'elles sont parmi les premières victimes des guerres que les femmes pensent, à juste titre, qu'elles ont voix au chapitre et revendiquent plus que jamais leur réelle implication dans différents processus de résolution des conflits, au Congo comme dans la région des Grands Lacs, ainsi que leur représentation et participation dans les instances de prise de décisions

Interview : G. Biebie Songo : « Les Congolaises rêvent d'un pays où règnent la paix, la justice et l'équité »

Très déçues d'être peu représentées dans les institutions actuelles du pays, les femmes congolaises veulent avoir plus de voix au chapitre. Pour ce faire, elles ont adopté une Charte quasi révolutionnaire à l'issue d'un séminaire sur le "Leadership féminin", organisé fin juin 2004 à Kinshasa. A travers cette Charte, elles s'engagent à lutter pour la bonne gouvernance et la démocratie, à combattre la corruption notamment lors des élections, à participer au scrutin en candidates compétentes, intègres et de bonne moralité... Des vrais défis ! Militante féministe au sein de *Cause Commune*, une plate-forme d'une trentaine d'associations qui militent pour la promotion de la femme congolaise, Mme Georgette Biebie Songo nous parle de ce combat avant-gardiste des femmes leaders.

***InterCongo media* : Mme G. Biebie Songo, vous êtes secrétaire générale de *Cause commune*. D'abord en deux mots, depuis quand menez-vous votre combat ?**

Georgette Biebie : *Cause commune* milite depuis 1997 pour défendre les intérêts et les droits des femmes, et susciter une solidarité entre elles. Notre combat a pour objectif la promotion du leadership de la femme congolaise, quant à sa représentativité dans la prise des décisions au sein des instances dirigeantes du pays.

Votre plate-forme existe depuis sept ans. Pouvons-nous savoir ce que vous avez pu mener comme combat jusque-là ?

Après 7 années d'existence, nous continuons de nous battre en nous basant sur les instruments juridiques internationaux tels que la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme (CEDEF) et la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité, instruments qui recommandent au moins 30 % des femmes au niveau des instances de prise des décisions ; nous nous basons également sur le Protocole de la SADC (Communauté économique des Etats de l'Afrique australe) qui recommande l'égalité en ce qui concerne le "Genre homme - femme" et le développement.

Sur le plan national, nous avons l'article 17 de l'Accord global et inclusif qui parle de la « représentation appropriée » à tous les niveaux et dans tous les domaines, et l'article 51 de la Constitution de la transition qui recommande une « représentation significative » des femmes.

Concrètement, ces instruments juridiques vous ont-ils été bénéfiques ?

A la mise en place des Institutions de la transition, nous avons constaté que malgré l'existence de ces instruments juridiques, les femmes continuent à être sous-représentées. Il n'y a aucune femme dans l'espace présidentiel (1+4), trois femmes ministres sur 36, deux vice-ministres sur vingt-cinq, soixante femmes députés sur

500, trois femmes sénateurs sur 120. Au niveau des cinq Commissions d'appui à la démocratie, il n'y a aucune femme parmi les cinq présidents. Pour la territoriale, aucune femme sur les onze gouverneurs de province et trois seulement sur vingt-deux vice-gouverneurs...

Vous semblez être déçue. Comment comptez-vous réagir ?

Puisque les hommes ne respectent ni la signature ni la parole donnée, les femmes vont s'organiser pour les futures élections pour une meilleure représentation. Puisque nous ne nous retrouvons pas dans la désignation, pour le prochain scrutin, nous avons adopté le slogan "*Une voix de femme pour une femme candidate compétente, intègre et de bonne moralité*". Voilà pourquoi nous avons jugé bon d'organiser une formation pour renforcer nos capacités en leadership, en communication, en plaidoyer et en lobbying pour surmonter des obstacles tels que la coutume, les traditions et les mentalités rétrogrades, l'analphabétisme et la pauvreté très élevés chez les femmes...

Vous avez élaboré une Charte de la femme congolaise à l'issue de cette formation. Quel est son contenu exact ?

La femme congolaise s'engage d'abord à se dépasser, car le leader est celui qui pense avant tout à l'intérêt général. Elle a pris l'engagement de se défaire de certains anti-valeurs comme la corruption en disant : « *La corruption ne passera pas par moi* ». Car, nous savons que pendant la campagne électorale les candidats viennent corrompre. La bonne femme leader ne peut être ni corrompue ni corruptible. Elle doit avoir un projet de société pour convaincre la population et être élue.

Nous savons par ailleurs que les politiciens sèment la division pour mieux régner. Pour cela, nous avons aussi pris l'engagement d'être solidaires pour faire face à ceux qui recourent à la corruption pour se faire élire. Concernant la bonne gouvernance et la démocratie, la femme leader s'est engagée à s'impliquer activement dans la réalisation effective des élections libres, démocratiques et transparentes pour l'instauration d'un Etat de droit tant attendu par notre peuple. Enfin, comme l'image de la femme est souvent négative, elle a pris l'engagement de tout faire pour être un modèle, pour qu'il y ait harmonie dans chaque famille qui est le socle de la société.

Pensez-vous sincèrement que vous allez accomplir les engagements pris dans cette Charte ?

C'est un défi à relever. D'après la formation que nous venons de suivre, les obstacles deviennent des opportunités pour nous. Nous rêvons d'un pays où règne la paix, la justice et l'équité. Ce sont des valeurs qui affermissent un pouvoir, un royaume. Et nous disons que ce qui arrive maintenant est un peu la faute de la femme qui a démissionné de sa mission d'assurer l'éducation de la famille. Je me souviens que ma mère n'a pas étudié, mais je suis docteur en pharmacie. Car elle a bien rempli son rôle de gardienne de foyer et d'éducatrice. Maintenant la femme est dehors... Les femmes qui travaillent, ce n'est pas mauvais, doivent continuer à veiller sur leur foyer, sur la famille.

Cette Charte de la femme congolaise sera-t-elle bien comprise par les hommes ?

Il y a aussi des hommes "libérés du 3^{ème} millénaire" qui comprennent le combat des femmes. Ils les accompagnent dans l'accomplissement des engagements pris dans cette Charte. Ces hommes ont compris le combat sur le « genre » qui est une approche qui prend en compte les besoins sexo-spécifiques : entendez quand on monte des politiques, des projets de développement, on doit tenir compte des besoins des femmes aussi bien que ceux des hommes, des jeunes, des vieux. Nous sommes quand même 52% de la population.

Notre pays est à terre. C'est pourquoi nous estimons que la femme doit être à la table de la prise des décisions. Il faut qu'il y ait une masse critique, une dynamique que nous quantifions à 30% pour pouvoir influencer... Sinon on arrive à un déséquilibre, à un paradigme qui paralyse la société et bloque le développement.

Quels sont les besoins réels de la femme congolaise aujourd'hui ?

Il faut d'abord que la cellule familiale puisse revivre. Pour y arriver, il faut que le mari redevienne chef de famille. Il ne peut le faire que si les gens sont payés régulièrement et de manière décente. L'homme a perdu toute autorité sur sa femme et sur ses enfants, parce qu'il est clochardisé. Même si la femme travaille, son salaire ne peut que compléter celui de l'homme...

Cette opinion conforte certaines dispositions du Code de la famille dénoncées par les femmes qui les jugent discriminatoires à leur égard...

Non, je parle de la question de responsabilité. Dans une famille il faut qu'il y ait une autorité. Ce n'est pas parce que la femme ramène beaucoup d'argent que cela va enlever l'autorité du chef dans le sens le plus noble, c'est-à-dire le chef démocrate !

A-t-on noté un changement de comportement chez les femmes leaders, après l'adoption de la charte ?

A la fin de la formation, il y a eu un changement de comportement des femmes qui avant ne se parlaient pas. Des femmes politiques, celles des confessions religieuses, des syndicalistes... Elles se sont demandées pardon. Car le pardon est une puissance qui libère. Les femmes ont compris qu'il faut faire la paix notamment entre communautés congolaises, avec les Banyamulenge par exemple, car la haine ne sert à rien. Avec les pays voisins, nous comptons aussi organiser des rencontres d'échanges particulièrement avec les femmes rwandaises...

Un adage de chez nous dit que les femmes ne peuvent pas construire un pays...

Justement, c'est parmi les obstacles. C'est ce que les gens disent, mais nous avons pris la décision de reconstruire ce pays. Lors de notre formation, on nous demandé de faire la sourde oreille aux paroles réactionnaires qui découragent et qui empêchent d'aller de l'avant. D'être à l'écoute de la "petite voix intérieure", la seule qui convainc. Car le leader doit écouter mais aussi s'écouter !

Vous avez le courage d'aller jusqu'au bout de votre combat ?

Nous n'avons pas le choix. C'est comme dans une course, il faut de la persévérance.
Nous croyons que nous allons y arriver.

***Propos recueillis par Godefroid Bwiti Lumisa
ICm/Syfia Grands Lacs
Uhuru, Kinshasa***

Interview : Eve Bazaiba Masudi : « Les femmes peuvent détendre l’atmosphère des situations tendues »

Les femmes sont très impliquées dans la résolution des conflits en République démocratique du Congo. Parmi elles se trouvent les membres de Woppa (Women as Partners for Peace in Africa - Les femmes comme partenaires pour la paix en Afrique). L’une d’elles, Mme Eve Bazaiba Masudi est consultante en Droits humains au sein de cette plate-forme. Elle parle des efforts qu’elles fournissent pour ramener la paix en RD Congo.

InterCongo media : Peut-on savoir, Madame, ce que votre organisation mène comme combat en faveur de la paix en RD Congo ?

Mme Eve Bazaiba Masudi : Dans le cadre du Dialogue inter-congolais, nous avons invité en décembre 2001 des femmes africaines du Woppa qui ont organisé une mission de solidarité de sept jours en RD Congo. En invitant ces femmes, le but du Woppa/RDC était d’impliquer les Congolaises dans la résolution pacifique de la crise dans notre pays, conformément à la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies. Cette résolution recommande aux Etats de tenir compte de la représentativité des femmes dans les instances de prise des décisions et autour des tables de négociations des résolutions des conflits.

Pourquoi avez-vous invité des femmes africaines ?

C’était une stratégie pour plus de visibilité et de crédibilité. A l’époque, en 2001, notre pays vivait une situation de partition de fait. Nous avons alors mis en place le Woppa, à l’issue d’une formation aux Etats-Unis des femmes des pays impliqués dans la crise en RDC (Burundi, Rwanda, RDC, Ouganda, Namibie, Angola, République sud-africaine). La formation était axée sur la résolution pacifique des conflits, la négociation.

De retour à Kinshasa, nous avons entamé des consultations au niveau des protagonistes : ex-gouvernement, RCD/Goma et MLC. A nous seules, il était impossible de rencontrer les différents représentants de ces mouvements. De part et d’autre régnait un climat de suspicion. On était vite catalogué si on entreprenait des démarches dans les camps adverses. Pour plus de crédit, nous nous sommes faits accompagnées de nos sœurs du Comité des femmes africaines pour la paix et le développement, une institution de l’Union africaine qui dépend du Comité économique d’Afrique à Addis-Abeba et particulièrement de la division s’occupant de la question de la paix et de la sécurité.

Ces femmes ont-elles un poids politique pour avoir de l’influence sur des belligérants ?

Ce comité est composé de personnalités féminines qui sont soit au pouvoir dans leurs pays respectifs, soit des représentantes des Ong évoluant dans le domaine de la paix. La présidente du comité était la vice-présidente de l’Ouganda, la vice-présidente l’ancienne Chef de l’Etat du Libéria, Mme Ruth Perry, tandis que la secrétaire exécutif était la présidente d’une Ong sénégalaise de droit suisse,

« *Femme Africa Solidarité* ». Dans notre démarche de recherche de la paix, c'était plus facile pour nous de conduire une aussi importante délégation auprès du Chef de l'Etat congolais à qui nous avons soumis notre souci de voir le Dialogue inter-congolais se tenir effectivement avec une participation efficiente des femmes.

Quant au RCD/Goma et au MLC, ces deux composantes n'ont pas autorisé les Congolaises de les rencontrer. Seules la délégation des femmes africaines ont pu se rendre à Gbadolite et à Goma (fiefs des ex-rébellions, ndlr) mais avec le même message : la tenue du Dialogue inter-congolais. Le Woppa a bénéficié du concours d'autres réseaux de femmes congolaises comme Cause commune...

Le Dialogue inter-congolais a eu lieu mais la représentativité des femmes n'a pas été respectée...

Il convient de signaler que nous étions en présence de composantes monolithiques où la désignation des délégués au Dialogue dépendait de la bonne volonté du Chef. Nous avons quand même obtenu la participation de douze femmes sur cinquante-cinq participants pour le compte de la composante ex-gouvernement. Au MLC et au RCD, c'était le même refrain : « *Il n'y a pas assez de femmes* ». Nous avons néanmoins pu en dénicher quelques-unes. Autre problème : l'Accord de paix de Lusaka n'a pas tenu compte de la composante femme comme partie aux négociations du Dialogue inter-congolais.

Vous auriez voulu une composante rien que pour les femmes ?

Nous avons demandé à ce qu'on tienne compte de nous pour deux raisons : les femmes sont les principales victimes de la guerre et elles sont démographiquement majoritaires en RDC. Grâce à nos potentialités et capacités, nous pouvons en effet détendre l'atmosphère dans des situations tendues...

Au regard de ce témoignage, on a l'impression que les revendications des femmes ne sont pas prises en compte.

Hier nous n'étions pas écoutées mais de plus en plus on commence à tenir compte de nos réclamations. Mais c'est un peu mi-figue, mi-raisin. Il y a ceux qui nous écoutent pour leurs intérêts, parce qu'ils se disent que pour qu'un projet soit « bancable » et donc adopté, il faut inclure les femmes pour attirer l'attention. Il y a aussi ceux qui nous écoutent par conviction. Mais le plus important est qu'ils appliquent ce que nous leur disons. Notre rôle est de tirer la sonnette d'alarme. En tant que victimes des affres de la guerre, nous ne nous sommes pas seulement limitées aux lamentations. Nous nous sommes impliquées dans la résolution de la guerre pour l'émergence d'un Etat de droit. Nous avons banni de nos discours l'approche de vengeance. Notre objectif est de cheminer avec les hommes pour la reconstruction de notre société.

Quelles sont les relations que vous entretenez avec les autres femmes de la région des Grands Lacs ?

Nous entretenons avec elles des relations de collaboration à travers les autres sections de Woppa. L'idéal pour le Woppa est que chaque groupe de femmes

s'active s'implique, soit le catalyseur de la question de résolution des conflits, de la consolidation de la paix durable dans leurs différents pays de sorte qu'au niveau régional, il y ait un langage commun de paix. Les femmes congolaises sont conscientes qu'elles sont obligées de cohabiter avec les autres femmes des pays des Grands Lacs. Car jamais les limites des différents pays ne seront déplacées. Elles ont compris que le problème se pose au niveau des états-majors politiques. Elles sont aussi conscientes que les hommes qui se battent ne se connaissent pas mais ils le font pour des personnes qui se connaissent mais qui ne se battent.

Quelle est votre réaction par rapport aux récents massacres à Gatumba ?

Nous avons condamné avec énergie ces massacres, mais aussi la recrudescence de la violence après la mise en place des Institutions de la transition. Nous avons interpellé le gouvernement burundais, la communauté internationale particulièrement le HCR. Nous avons réclamé la mise en place d'une enquête internationale pour rétablir les différentes responsabilités dans cet acte ignoble.

Que comptez-vous dire au président sud-africain Thabo Mbeki qui est à Kinshasa pour notamment assurer une médiation après la crise provoquée par la suspension de la participation du RCD aux Institutions de la transition... ?

Dans le cadre du Caucus des femmes réunissant les femmes des partis politiques et de la Société civile, les femmes congolaises vont répéter au Président Thabo Mbeki les mêmes paroles qu'au cours des négociations informelles en Afrique du Sud : « *La signature d'un accord est une chose, sa mise en pratique en est une autre. Nous avons besoin de l'Afrique du Sud dans l'étape de l'application de l'Accord global et inclusif* ». Elles vont lui rappeler aussi que la République d'Afrique du Sud leur avait promis de les accompagner jusqu'à l'aboutissement de la transition avec la tenue des élections.

***Propos recueillis par Susie Bakajika
La Référence Plus, Kinshasa***

DEMOBILISATION DES EX-COMBATTANTS ET DES ENFANTS SOLDATS

Des dizaines de milliers d'enfants soldats ont été recrutés ces dernières années pour combattre dans les rangs des armées régulières ou des mouvements rebelles, dans différents pays de la région des Grands Lacs africains. Leur démobilisation est une tâche immense et complexe pour les gouvernements et les organismes internationaux. Seul un minutieux travail de préparation mentale des militaires appelés à regagner la vie civile, ainsi que des populations qui doivent réapprendre à vivre avec eux peut donner une chance de réussite à ces opérations de démobilisation. Et des moyens humains, matériels et financiers conséquents devront être disponibles.

Burundi : Une nouvelle chance de vie pour les ex-enfants soldats

Le gouvernement de transition burundais a mis sur pied, en janvier 2004, un programme de démobilisation des enfants soldats soutenu par l'Unicef. Jusqu'en juin 2004, ce programme a permis de démobiliser et de réintégrer 2125 enfants. Certains parmi eux sont très enthousiastes à l'idée de pouvoir commencer une nouvelle vie.

« Pour rien au monde je ne pourrai reprendre une arme et me battre. La vie est trop dure quand tu es dans le maquis ». Aujourd'hui âgé de dix-sept ans, Juma en avait neuf lorsqu'il s'est engagé dans les rangs de la rébellion du CNDD de Léonard Nyangoma. Le regard vif, Juma raconte comment durant les premières années du conflit, il n'a cessé de fuir avec sa famille. Au départ, il habitait Muzinda dans la province de Bubanza. C'est lors d'une visite à Musigati que la guerre a éclaté, en 1993. Depuis sa famille a quitté Muzinda pour Kinama, au nord de la capitale Bujumbura. C'est en 1996 que Juma décide à rentrer dans les rangs de la rébellion.

« Je me suis battu à plusieurs endroits : à Teza, Zina, Musigati, sur la frontière burundo-tanzanienne, à Moba au Congo où on recevait beaucoup d'argent », raconte-t-il. En 2004 il quitte le CNDD, suite au lancement du programme de démobilisation des enfants soldats. « Il me fallait absolument quitter la rébellion, explique-t-il, même si j'ai terminé mon séjour là-bas avec le grade de Sergent Major. Je n'avais plus l'envie de continuer à me battre ».

Après six mois passés dans le camp de transition de Bulamata, dans la province de Bubanza, Juma a pu enfin retrouver sa famille en janvier 2004. A Kinama, il a bien été accueilli par ses voisins. Devant une maison en briques non cuites en construction, le jeune soldat démobilisé avoue ne pas vouloir retourner à l'école qu'il a quittée très tôt. *« Tout ce que je désire, c'est avoir un salon de coiffure ou bien passer mon permis de conduire », dit-il avec un grand sourire.*

Pas d'aide financière

Plein d'optimisme, le jeune garçon veut s'en sortir. Mais il lui faut d'abord terminer sa maison. Celle-ci est en briques cuites et ne manque que des tôles pour la toiture. Grâce au Projet de démobilisation, il a pu bénéficier d'une aide qui lui a permis de construire sa maison. *« Une aide en nature », précise Dieudonné Girukwishaka, Assistant social au sein du Projet de démobilisation des enfants soldats. « Nous ne donnons pas une assistance financière aux enfants. Nous les encourageons plutôt, avec l'aide de leur famille, à identifier leurs besoins », ajoute-t-il.*

Après l'identification des besoins, le projet accorde aux ex-enfants soldats des biens en nature d'une valeur de 20000 francs burundais par mois. Dans un premier temps, Juma a préféré avoir une maison. Le Projet l'a aidé à se procurer le matériel et les briques cuites pour 100000 francs burundais. Conséquence : pour les cinq mois qui suivaient, il ne pouvait recevoir l'aide en nature. *« Passé ce délai, on va encore examiner ses besoins, indique Dieudonné. Pour la toiture, c'est un peu cher, il faut en parler avec la Commission Nationale pour la Réinsertion des Sinistrés (CNRS) ».* Gentiment, l'Assistant explique à Juma qu'il faut qu'il termine d'abord d'installer la

charpente s'il veut avoir les tôles, car le jeune homme semble impatient. Un terrain d'entente est trouvé, Juma va chercher un menuisier.

A chacun le métier de son choix

A Buterere, au nord-ouest de Bujumbura, Mutama, un autre ex-enfant soldat, est devenu pêcheur, après avoir passé huit ans dans l'armée régulière burundaise. Sa famille habitait Musaga, au sud de la capitale. C'est à huit ans qu'il s'est engagé dans l'armée. Selon sa mère, il était tout le temps avec les militaires de Musaga et finalement il a été recruté. Devant sa petite maison délabrée, la mère raconte comment son fils s'est battu au Congo. *« On ne le voyait pas souvent, d'autant plus que nous avons fui le quartier de Musaga pour nous installer à Buterere. Mais on avait quand même quelques fois de ses nouvelles... »*

Démobilisé en janvier 2004 à l'âge de seize ans, Mutama décide très vite de devenir pêcheur. *« Nous lui avons donné une pirogue, des filets de pêche pour se lancer dans la vie. Maintenant, il vogue tous les jours sur le lac Tanganyika, surtout du côté de la boîte de nuit Cadillac »*, explique Dieudonné Girukwishaka. Selon la mère de Mutama, le jeune garçon se débrouille très bien, même s'il rencontre actuellement quelques problèmes. Elle nous montre une lampe à pétrole abîmée. Calmement, l'Assistant lui explique que le Projet de démobilisation soutient les enfants ex-soldats, mais qu'il ne peut pas tout régler. *« C'est à Mutama de réparer cette lampe. Il a gagné un peu d'argent et c'est à lui de réparer son matériel, nous ne serons toujours pas près de lui »*. La mère semble comprendre et nous demande de repasser un autre jour lorsqu'elle aura du poisson à griller.

A Cibitoke, quartier situé au nord de la capitale, Mirindi, dix-sept ans est élève dans une école secondaire. A cause de l'insécurité qui a persisté durant ces dernières années, il a rapidement été engagé au sein des Gardiens de la Paix pour effectuer les rondes de nuit dans son quartier. De 1997 jusqu'en 2004, il a combiné études et rondes nocturnes. *« A un certain moment, il a été obligé d'arrêter ses études tellement il n'en pouvait plus »* raconte son frère aîné, devenu son tuteur car ils sont orphelins. Arrêter d'étudier n'était cependant pas une solution, puisqu'il ne gagnait pas assez d'argent chez les Gardiens de la Paix pour espérer payer ses études.

L'armée régulière ne prenait pas en charge les Gardiens. Ils n'avaient ni assistance médicale ni salaire. *« La seule fois où Mirindi a été soigné, c'est lorsque notre maison a été attaquée par les rebelles »*, se souvient son frère, montrant du doigt un portail criblé de balles et une maison endommagée par des éclats de grenades. *« Mirindi en a eu assez des Gardiens de la Paix. Maintenant il étudie et il a monté un petit projet d'élevage »*, explique-t-il. Trois chèvres lui ont été offertes par le Projet, car lorsqu'il a été démobilisé en 2004, Mirindi a voulu gagner un peu d'argent tout en étudiant.

Qui supporte les frais scolaires ? C'est la famille qui s'organise, ajoute le frère aîné. *« Il faut que vous remplissiez le formulaire prévu pour demander le matériel scolaire et on verra ce qu'on peut faire »*, suggère Dieudonné Girukwishaka. Mirindi va terminer son année scolaire. Il espère passer en dernière année.

Plus de 2000 enfants démobilisés

Entre janvier et juin 2004, au total 2125 enfants soldats ont été démobilisés. Tous sont réintégrés dans leur milieu familial ou communautaire. Des familles d'accueil ou des maisons de passage sont prévues par l'Unicef pour mener à bien ce programme. « *La réintégration des enfants soldats demande beaucoup de temps, des fonds, c'est un travail de longue haleine* », explique Catherine Ransquin, la chargée du Projet démobilisation des enfants soldats à l'Unicef.

Des structures ont été créées pour faire le suivi à plusieurs niveaux, jusque sur les collines les plus éloignées. Des assistants sociaux appelés "facilitateurs", généralement des membres d'Ong ou des Asbl, ont reçu mission de vérifier si l'assistance apportée est donnée correctement. Chaque semaine, ils effectuent des descentes sur terrain pour voir si les enfants ne manquent de rien. Pendant une année et demie, les ex-enfants soldats vont être soutenus à hauteur de 380.000 francs burundais, qui ne sont jamais donnés sous forme d'argent.

« *Les enfants ont du mal à comprendre et à accepter l'aide en nature. Mais c'est un principe fondamental auquel on ne peut déroger*, explique Catherine. *C'est pourquoi avec l'aide des Ong locales et du Projet de démobilisation, on identifie les petits projets utiles aux enfants soldats (agriculture, élevage). Ces Ong les conseillent dans le choix à faire, en leur indiquant les meilleures opportunités, c'est-à-dire s'il leur faut plutôt apprendre un métier au lieu de vouloir devenir chauffeur de bus, par exemple...* » Catherine Ransquin précise qu'une assistance est aussi donnée à la famille de l'enfant soldat, mais qu'elle est différente de l'assistance individuelle pour que l'enfant ne soit pas considéré comme gâté.

Dans les jours à venir, l'Unicef entend engager des pourparlers avec les mouvements armés, principalement le CNDD-FDD, pour l'accès et le retrait des enfants soldats, et envisage de mettre en place des modalités acceptables et efficaces de leur implication directe dans le Projet de démobilisation.

Tony Nsabimana
Arc en ciel, Bujumbura

Des ex-enfants soldats réapprennent à vivre au Burundi

Depuis 2001, plus de 2000 enfants soldats ont été démobilisés au Burundi. Mis en place par le gouvernement de transition avec le soutien de l'Unicef, ce programme vise à démobiliser et réinsérer 3000 ex-enfants soldats.

« *J'ai poussé un ouf de soulagement quand j'ai pu enfin quitter l'armée. Je ne voulais plus être forcé à accompagner les militaires ou à crever de froid la nuit. Parfois, j'ai frôlé la mort car je me suis souvent trouvé sur le front à transporter des morts ou des blessés* ». Bosco avait treize ans lorsqu'il a commencé à accompagner des militaires de l'armée régulière qui opérait dans son quartier de Kinama, au nord de Bujumbura, la capitale du Burundi. L'air calme, âgé aujourd'hui de quinze ans, il raconte son histoire : c'est très tôt, dit-il, qu'il a été contraint de quitter le banc de l'école suite à la mort de ses parents, emportés par la guerre civile qui a commencé en 1993 au Burundi. Comme il errait toujours sans but dans les rues de Kinama, il a été enrôlé par les militaires pour transporter leur matériel (caisses de munitions, bagages). Ensuite, c'est la dure vie de militaire : lever à l'aurore, repas frugal, nuits froides à la belle étoile...

Ce n'est qu'à la suite des accords conclus en 2001 entre le gouvernement et l'Unicef qu'un programme de démobilisation des enfants soldats a été mis sur pied. Ce programme concerne tous les enfants soldats faisant partie d'un groupe armé ou d'une force armée, y compris les enfants qui ont le rôle de porteurs ou messagers. Bosco fait partie des 1000 enfants que le ministère burundais de la Défense tient à réinsérer dans la vie civile.

Selon Amnesty International, les enfants soldats burundais ont combattu au Burundi et en RD Congo. Certains ont été employés à la fois par les forces gouvernementales et par celles de l'opposition. Ces enfants ont souvent vu et vécu des scènes macabres de la guerre. D'où une probable affection psychologique. Le cas de Bosco en est la preuve : « *Parfois, lors des attaques des rebelles dans mon quartier, j'étais obligé de rester avec les militaires. Je tremblais d'effroi en entendant les balles siffler au-dessus de nos têtes, sans compter le bruit des explosions de grenades ou les cris des rebelles. C'était effrayant. Des fois, je faisais des cauchemars la nuit* ». L'air las, Bosco déclare qu'il veut tout oublier pour retourner à l'école. Mais il ajoute qu'il n'a pas d'argent et pas de famille.

Retour sur le banc de l'école

Après la démobilisation des enfants soldats suit leur réintégration sociale. Selon Désirée Gatoto, responsable du Projet « Démobilisation, Réintégration, Prévention du Recrutement des Enfants Soldats » au Burundi, « *l'éducation est la principale intervention sociale de réintégration dans le projet.* » Mais, ajoute-t-elle, il existe d'autres formes d'apprentissage pour permettre à ceux qui ne veulent pas poursuivre le cursus classique de bénéficier d'une formation technique.

Lors de la démobilisation, un formulaire d'inscription permet de collecter des informations nécessaires à l'orientation des enfants vers des domaines d'éducation ou d'apprentissage d'un métier. Selon Désirée Gatoto, près de 70% des enfants soldats démobilisés veulent réintégrer l'école. Pour cela, le Projet a mis sur pied des structures pour les encadrer et leur apporter une aide en matériel scolaire. Dans chaque province du pays, une équipe de coordinateurs est chargée de trouver des familles d'accueil, lorsque les enfants n'ont plus de famille ou de parents proches. Le projet donne une aide financière de 20 000 francs à chaque famille, pour couvrir les besoins de l'enfant.

A Kinama, Bosco a pu avoir une famille d'accueil. « *Même si cette somme n'est pas importante, cela me permet d'acheter un uniforme et des cahiers pour Bosco. Elle m'aide aussi à subvenir à ses autres besoins car moi-même je ne suis pas riche* », déclare Bernard Ciza, son tuteur. Quant à Bosco, il est tout content de retourner à l'école. Ses yeux s'illuminent lorsqu'il parle de son matériel tout neuf. Il a pu avoir une place dans une école primaire de Kinama.

Le Projet compte encore démobiliser d'autres enfants faisant partie des groupes armés. « *La tâche n'est pas facile car les ex-rebelles ne nous facilitent pas le travail, déclare la responsable du Projet. Ils reconnaissent qu'ils ont dans leurs rangs des enfants soldats. Mais leur démobilisation se fait au compte-goutte* ». Sur les 2000 enfants soldats démobilisés à ce jour, seule une vingtaine provient des rangs des ex-rebelles. « *Une situation qui devrait changer* », estime Désirée Gatoto.

Tony Nsabimana
Arc-en-ciel, Bujumbura

Nord-Kivu : Chaleureuses retrouvailles entre ex-combattants et leurs familles

Avec l'aide des organismes internationaux et des ONG locales, des ex-combattants désarmés et démobilisés à Kindu regagnent leurs villages où ils sont réinsérés dans la vie civile. Surprise et joie des retrouvailles dans les familles, après de longues années de séparation...

« Sentez-vous chez vous parmi vos frères et sœurs. Nous sommes très heureux, autant que vous, de savoir que vous avez décidé de regagner le bercail. » C'est par ces mots très rassurants que Domitula Rusimbuka, chef de division des Affaires sociales de la province du Nord-Kivu, a accueilli à l'aéroport de Goma, les 116 ex-combattants venant de Kindu (province du Maniema) qui ont abandonné, au mois de mai dernier 2004, le métier des armes pour retourner à la vie civile.

Yeux hagards, l'air un peu gêné et doutant de l'accueil qui leur serait réservé, les soldats démobilisés accompagnés de leurs 20 femmes et enfants étaient tous fatigués. Comme bagages, de petits sacs en plastique ou à main, une radio... A Goma, une infrastructure sommaire était mise en place pour les héberger avant leur départ vers leurs villages respectifs : trois abris en bâches avec sommiers en planches, des nattes, des couvertures...

Le soir, avant le repas et le sommeil bien nécessaires, Balma Hyahaya, le conseiller provincial du Pnud (Programme des Nations unies pour le développement) chargé du programme "Désarmement, Démobilisation et Réinsertion" (DDR), leur apporte un nouveau soutien moral. *« Rassurez-vous, dit-il, le Pnud est avec vous et fera de son mieux pour votre bien-être. Demain, vous serez dirigés chacun vers vos villages respectifs, accompagnés par les Ong qui travaillent avec nous... »*

« Je le croyais mort, il est devenu père... »

Chaque militaire démobilisé portait sur lui deux documents : une fiche d'attestation de désarmement volontaire et de retour à la vie civile délivrée par le gouverneur du Maniema et une fiche de suivi-réinsertion fournie par le Pnud, dans le cadre de son projet "Reconstruction communautaire, réintégration des ex-combattants et réduction des armes légères en RDC". Chacun d'eux a eu droit à des rations alimentaires (50 kg de farine jaune, 50 kg de haricots, cinq litres d'huile végétale) pour un mois, des outils pour faire soit de l'agriculture, de la pêche ou un autre métier selon ses aptitudes.

Très satisfait de pouvoir rentrer chez lui, Jean Bosco Michachi, qui compte désormais se lancer dans les travaux de champs, ne cache pas son émotion. *« J'ai enduré les souffrances et les atrocités de la guerre, déclare-t-il. A Kindu, pendant un mois j'ai dormi à la belle étoile sans couverture, avec comme seule ration alimentaire un gobelet de riz et un peu de haricot. Mon retour au village est un soulagement. Ce sera des retrouvailles miraculeuses avec ma famille, mes amis, le sol de mes ancêtres ! »*

Une vingtaine de villages des territoires de Masisi, Rutshuru et des environs de Goma ont accueilli ces ex-combattants. Surprise, joie et parfois larmes étaient au

rendez-vous. *« Je n'en revenais pas lorsqu'on est venu m'apprendre que mon fils était encore vivant et maintenant revenu, s'exclame Innocent Nzuzi, le père de Janvier Munyaneza, un jeune soldat démobilisé de vingt-quatre ans, qui avait quitté sa famille au début de la guerre de 1998. Je le croyais mort et on ne cessait de le pleurer. Mais il est devenu père d'un enfant et chauffeur. Que les autorités l'embauchent pour qu'il continue d'être utile à notre société... »*

« Se défaire de la mentalité de militaire »

Le regard calme tourné vers son père, dont les propos le réconfortent, Munyaneza n'est plus culpabilisé. *« Mon père me considère comme son fils, alors que j'ai abandonné mes études en 5^{ème} des Humanités pour prendre les armes. Dans la mesure du possible, je vais reprendre les études et je me laisserai guider par mes parents »*, promet-il.

A Bweremana, village situé à trente-cinq kilomètres environ de Goma, une réunion a été organisée pour présenter au chef de collectivité les six ex-combattants et leur famille qu'accompagnait l'Ong ACT (Action des Chrétiens pour l'abolition de la torture). Parmi eux, Justin Musafiri, vingt-deux ans, qui avait aussi pris les armes en 1998. Il était alors en quatrième année du primaire. Il ne compte plus retourner aujourd'hui à l'école. *« Maintenant que ma main droite a été touchée par une balle, je ne peux plus écrire correctement, explique-t-il courageusement. Je préfère faire le commerce car je suis trop âgé par rapport aux élèves du primaire pour y retourner. »* Satisfaite du retour de ses fils du village, la population de Bweremana leur a demandé de se "défaire de leur mentalité de militaire". Bon nombre de parents ont en effet exprimé une inquiétude sur l'avenir de ces enfants, habitués à vivre sur le dos des populations en faisant usage de leurs armes pour voler ou extorquer les biens des gens... Ils craignent que ces soldats démobilisés aient du mal à se réadapter à la vie villageoise.

Le programme d'urgence de démobilisation et de réinsertion du Pnud prévoit le financement, par le biais des Ong accompagnatrices, du petit commerce et de l'élevage, l'achat des instruments aratoires et autres pour la formation aux métiers de menuiserie, maçonnerie, plomberie... Un montant de 3 800 Francs congolais (dix dollars) est remis à chaque ex-soldat à son retour. Mais il ne prend pas en charge la réintégration à l'école.

« Nous retournerons dans vos villages dans un mois pour faire l'évaluation », a indiqué aux ex-combattants le conseiller provincial du Pnud chargé du DDR. Dans cette région de l'est de la RD Congo, les populations ne peuvent que souhaiter que les démobilisés ne soient pas tentés de reprendre les armes.

Leonard Chishugi Ntanda
Correspondant ICM/Syfia Goma
Uhuru, Kinshasa

Les ex-enfants soldats tentés de regagner l'armée

Malgré l'appui apporté par des agences de l'Onu comme l'Unicef et le BIT, la phase expérimentale de démobilisation des ex-enfants soldats congolais ne semble pas avoir été très concluante. Si on n'y prend garde, nombre d'entre eux risquent de retourner dans l'armée...

« Pour moi, la démobilisation a été salutaire. Je brûlais d'envie de rejoindre ma famille, mais j'ai appris qu'elle a été décimée lors des massacres de Makobola ! » Agé aujourd'hui de dix-huit ans, Samuel Oredi Mwanza est un ex-enfant soldat qui avait été enrôlé de force dans les rangs de troupes rebelles de l'ancien président Laurent-Désiré Kabila en 1997. Il avait alors onze ans et étudiait à Bukavu, capitale de la province du Sud-Kivu, à l'Est de la République démocratique du Congo. Il fait partie du premier groupe de 210 ex-enfants soldats retenus pour la phase expérimentale de démobilisation amorcée par le gouvernement congolais en 2002.

Après la démobilisation, Samuel avait souhaité poursuivre ses études, malgré une rupture scolaire de plusieurs années. Pris en charge à Kinshasa par Action d'aide sanitaire et de développement aux plus démunis (AASD), une Ong qui travaille en partenariat avec l'Unicef dans la resocialisation des enfants soldats, il a fini par obtenir son diplôme du secondaire et voudrait maintenant étudier l'économie à l'Université. Mais il ne peut plus compter sur aucun soutien. Sa famille a été décimée et le projet de réintégration sociale financé par l'Unicef se termine début juillet 2004. *« Bientôt, déclare-t-il inquiet, je vais me retrouver dans la rue comme les autres enfants en situation difficile ! »*

Echec de la première phase

Comme Samuel Oredi, les 210 ex-enfants soldats démobilisés avaient été orientés, suivant leur choix, vers des filières scolaires classiques ou vers la formation à un métier : menuiserie, cordonnerie, mécanique-auto... Pour leur démobilisation, chacun d'eux avait reçu du BIT (Bureau International du Travail) un montant de 300 dollars et 100 dollars comme micro-crédit. Avec cet argent, Samuel avait monté une petite cabine téléphonique à la cité, et avait d'autres projets en tête. *« Ils nous avaient nourri de beaucoup d'espoir, en nous promettant un décompte final de l'armée, des primes... pour devenir autonomes. Nous avons tracé des programmes, mais nous nous sommes fait des illusions ! »*, commente-t-il après que sa cabine soit tombée en faillite puisque mal gérée.

Assistant à l'AASD, Didier Bonyenga qui semble satisfait de la trentaine d'ex-enfants soldats pris en charge par son Ong, estime que la première phase de démobilisation a échoué. Il met principalement en cause la faible sensibilisation des enfants avant cette opération. *« Le gouvernement et les organismes qui appuient la démobilisation n'ont pas suffisamment expliqué aux enfants soldats le sens du micro-crédit qu'ils ont reçu, affirme-t-il. Pour eux, c'était tout à fait normal qu'on leur donne de l'argent comme on le leur avait promis. Et puisque cet argent leur revenait de plein droit, personne ne pouvait leur imposer la façon dont ils devaient le gérer... »*

Selon les estimations de Didier Bonyenga, près de 80% des 210 enfants soldats démobilisés auraient ainsi réintégré l'armée, parce que le processus n'a pas rencontré leurs attentes. Ceux qui sont encore dans des structures d'encadrement pourraient aussi rejoindre les rangs de l'armée ou gagner la rue. « *Si les enfants ont vite réintégré les forces armées à la première difficulté, c'est parce qu'ils gardaient encore en eux des stigmates de l'armée*, explique l'assistant de l'AASD en matière de démobilisation, qui épingle les limites des moyens pour la prise en charge et le suivi des enfants soldats démobilisés.

30000 enfants soldats à démobiliser !

A l'Unicef, on reconnaît sans faire beaucoup de commentaires que la réinsertion sociale des enfants soldats pose un réel problème du côté de l'enfant et de la société. Après leur démobilisation, beaucoup ne pouvaient en effet retourner dans leurs familles qui se trouvent dans la majorité de cas à l'Est de la RD Congo. Il se pose en outre, un problème de préparation des populations à accepter cette réintégration sociale. « *Les gens gardent encore l'image du Kadogo (Enfant soldat, ndlr) qui n'hésitait pas à tirer sur un individu au moindre geste suspect* », constate Didier Bonyenga, qui souhaite une intensification de la formation des travailleurs sociaux et le renforcement de leurs capacités dans la prise en charge des enfants démobilisés.

La Commission nationale de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR) compte démobiliser dans les mois à venir plus de 150 000 combattants, dont 30000 enfants soldats. « *Il y a lieu de s'inquiéter sur le sort qui sera réservé notamment à ces enfants, alors que le pays accuse une insuffisance en infrastructures d'accueil et d'encadrement*, fait-on remarquer à l'AASD. Pour éviter un éventuel autre échec de la prochaine phase de démobilisation, Didier Bonyenga conseille une mobilisation "des énergies et des fonds". « *Il faut, dit-il, préparer la population et les enfants à accepter la démobilisation, ce qui nécessite des ressources expérimentées.* »

**Raymonde Senga
Le Potentiel, Kinshasa**

Kinshasa : Le calvaire quotidien des invalides de guerre

Pour défendre leur patrie, ils ont été blessés ou sont restés invalides mais ces militaires congolais sont aujourd'hui abandonnés sans soins et sans moyens. Rien qu'à Kinshasa, on en dénombre près de 4000.

Les Kinois, habitants de Kinshasa, ont un humour noir. Depuis près de deux ans ils appellent "*Blessés de guerre*" les vieux billets sales et déchiquetés de la monnaie nationale, le franc congolais. L'image, forte, ne devrait pourtant pas faire rire. Elle renvoie, en effet, à ces soldats qu'on voit circuler à travers les rues de la capitale congolaise, en tenue militaire, un peu dépenaillés. Blessés au champ de guerre, ils ont perdu une jambe, une main, un œil... La guerre les a rendus invalides. Pour vivre aujourd'hui, ils ne semblent plus avoir d'autre choix que mendier.

« *C'est Kabila père qui nous a fait venir à Kinshasa pour y recevoir des soins* », explique Néné Mawanga, quarante-trois ans qui a perdu une jambe lors des combats de Kisangani. Il avait été touché par l'explosion d'une grenade. L'air désabusé et s'appuyant sur ses deux béquilles, il ajoute : « *A l'hôpital du camp militaire Kokolo où nous avons été acheminés, nous achetons nous-mêmes nos médicaments...* ». Néné a en effet combattu dans les rangs de l'Afdl, l'ancienne rébellion du défunt président Laurent-Désiré Kabila qui a conduit à la chute de Mobutu en 1997.

Agé aujourd'hui de cinquante-cinq ans, Miche Yava a combattu lors de guerre déclenchée en août 1998 dans l'armée gouvernementale. Il faisait partie du contingent qui a contré l'offensive lancée sur Kinshasa par les troupes rwandaises, après leur débarquement surprise sur la base militaire de Kitona, dans la province du Bas-Congo. Amputé d'un bras après avoir été touché durant la bataille, il déclare la voix rageuse : « *Nous sommes obligés de quémander pour survivre. Beaucoup parmi nous meurent par manque de médicaments et d'argent. Ce que nous percevons auprès des âmes généreuses nous permet d'acheter des médicaments afin de nous faire soigner...* »

Carences de soins et de nourriture

Les différents conflits armés qui ont sévit ces dernières années en RD Congo ont fait, de manière directe ou indirecte 3,5 millions de morts, selon des chiffres généralement admis. Personne ne sait cependant combien de blessés ces guerres ont laissé derrière elles à travers tout le pays. Rien que dans la capitale, la Division des handicapés et invalides de guerre (Dhig) en a recensé 3 646.

Une centaine de ces victimes de guerre sont hébergées, avec leurs familles, au foyer de la Division des œuvres sociales militaires, dans une promiscuité étouffante. « *Il n'y a pas à proprement parler de place fixe pour héberger les blessés, dont les deux tiers ont contracté leurs blessures lors de la guerre de libération sur différents fronts à l'Est* », explique le major Calvin Kilumbu Kulia de la Dhig.

Repartis selon les cas dans différents hôpitaux de Kinshasa (Cliniques universitaires, Clinique Ngaliema, Hôpital général de Kinshasa, Centre de santé du camp militaire Kokolo...), les soldats blessés y reçoivent les soins qu'on peut leur assurer. Les

moins chanceux sont à la cité, pris en charge par leurs familles. Au centre du camp militaire Kokolo, leur pavillon assez délabré n'est pas parmi les mieux lotis. « *Ici, nous n'avons ni matelas ni couverture, et nous mourrons de faim avec nos familles...* », raconte un des blessés, qui dénonce les détournements fréquents des quelques rares dons des Ong et des œuvres caritatives.

Devant l'immensité des problèmes de prise en charge de ces malades, les responsables de la Direction des œuvres sociales militaires (Dosm), dont dépend la Dhig, ne se voilent pas la face. « *Notre seule volonté de soigner les soldats blessés ne suffit pas*, affirme le major Calvin Kilumbu. *Nous essayons, dit-il, d'intervenir dans la mesure de nos moyens. Mais nous sommes limités devant la carence des médicaments et équipements dans les hôpitaux où sont acheminés les blessés...* » Un nouveau centre de santé a néanmoins été construit pour les blessés graves, dans le camp militaire Ceta (Centre d'entraînement des troupes aéroportées).

« La guerre est une mauvaise chose... »

Autre gros problème : l'alimentation de ces soldats aujourd'hui handicapés et invalides. Chaque mois, la Division sociale du ministère de la Défense nationale leur distribue une ration alimentaire, « *selon les effectifs et par grammage* ». Ils reçoivent notamment un sac de riz de 100 kg par groupe de dix personnes. « *Nous faisons nos calculs sur la base de ce que peut consommer individuellement un blessé de guerre par mois* » précise un des responsables de la division. Mais les blessés, eux, ne semblent visiblement pas satisfaits. Ce qui les pousse donc vers la rue.

Mais, dans leur quête d'aumône, certains développent des comportements d'agressivité. Pour avoir combattu pour la Nation au risque de leur vie, ils estiment être dans leur bon droit en demandant de l'argent, surtout dans les magasins et boutiques. Ce que n'approuve pas le chef de division de la Dhig, le major Calvin. « *Les blessés de guerre sont soumis au strict respect du règlement militaire*, réagit-il sur un ton ferme. *Tout déviationnisme doit par conséquent être sanctionné avec la dernière énergie.* »

Les blessés qui vivent au foyer de la Division des œuvres sociales militaires essaient cependant de se recréer une vie. S'ils ne sont pas dans la rue, ils passent leur temps à jouer aux cartes ou à écouter une musique souvent tonitruante, diffusée par une radiocassette. Ils refusent de se souvenir des drames vécus au front. « *La guerre est une mauvaise chose. J'ai failli y laisser ma peau...* », lance Patou Boenge, trente-huit ans, amputé d'une jambe et qui ne tient debout que grâce à une béquille.

**Alain Diasso
Uhuru, Kinshasa**

LES MEDIAS DANS LA GUERRE

Les médias ont probablement été plus victimes des vicissitudes de la guerre qu'ils n'ont semé la haine en République démocratique du Congo. Dans une sorte d'élan nationaliste, leur rôle a surtout été celui d'accompagner le processus de paix, en jouant au garde-fou, ce qui n'a pas empêché quelques dérapages professionnels. Mais le retour progressif de la paix a sans doute ramené une certaine détente dans les relations entre les journalistes et le pouvoir.

RD Congo : Fin de la guerre entre le pouvoir et les médias

Joseph Kabila, le président de la RD Congo ne figure plus sur la liste des chefs d'État « prédateurs » de la presse, publiée le 3 mai 2004 par Reporters sans frontières. Depuis la fin de la guerre, les relations entre le gouvernement et les journalistes se sont en effet plus ou moins améliorées. Les atteintes à la liberté de la presse ne sont plus que des cas isolés.

C'est une bonne nouvelle pour la République démocratique du Congo. Après cinq années de guerre, marquées par des violations en tous genres, le pays connaît enfin une amélioration en matière de liberté de la presse. A la date du 3 mai 2004, on ne comptait pas un seul journaliste en prison et seuls vingt-deux cas d'atteintes à la liberté de la presse (interpellations, agressions, pressions ou entraves à la libre circulation de l'information...) ont été recensés sur tout le territoire national en 2003. On est bien loin de l'année 1999-2000, qualifiée par Journaliste en Danger (Jed), Ong de défense et de promotion de la liberté de la presse en RD Congo, "d'année noire" pour les journalistes congolais. "En cette année nous avons recensé plus de 160 cas d'atteintes à la liberté de la presse", rappelle le secrétaire général de Jed, Tshivis Tshivuadi. *Le pays était à l'époque en guerre et tout le monde pouvait être suspecté de trahison.*"

Cette nette évolution a été confirmée par les correspondants de l'Ong dans les provinces, réunis en avril 2004 à Kinshasa, pour un atelier de formation sur « les techniques d'investigation en matière d'allégations d'atteintes à la liberté de la presse et de rédaction des alertes ». « Cette évolution a été observée même dans les régions anciennement sous occupation des ex-rébellions (moitié est du pays, NdI) », ont-ils témoigné.

C'est le cas notamment au Nord-Kivu, bastion du Rcd/Goma (Rassemblement congolais pour la démocratie), où prolifèrent des titres en quadrichromie imprimés en Ouganda, mais dont le contenu laisse à désirer. "À part des cas d'abus isolés, la presse n'y est presque plus réprimée... ", a reconnu le correspondant de Jed à Goma, Tuver Wundi. Au Katanga, "même si elle n'est pas excellente, la situation de la liberté de la presse n'est pas trop préoccupante non plus", estime pour sa part Jean Ngandu de Lubumbashi.

"Cessez-le-feu médiatique"

Selon Tshivis Tshivuadi, les abus constatés ces deux dernières années en matière de liberté de la presse sont pour la plupart des "cas isolés". Et la responsabilité reste partagée entre ceux qui commettent ces abus et les journalistes eux-mêmes. "Nous avons constaté, explique-t-il, que ces cas isolés d'interpellation ou de menaces des journalistes sont dus au fait que leurs auteurs ignorent souvent la loi sur la presse ou aux dérapages de certains journalistes qui ne respectent pas l'éthique et la déontologie professionnelle."

La fin de la guerre et la mise en place à Kinshasa d'un gouvernement de transition ont sans doute créé dans le pays un climat un peu plus propice à l'exercice de la profession. Au point que tout le monde, hommes politiques et journalistes, semble

aujourd'hui en bénéficiaire. Joseph Kabila en tête. Il ne figure plus en effet sur la liste des chefs d'État "prédateurs de la liberté de la presse", que publie chaque 3 mai, *Reporters sans frontières (RSF)*. Il faisait partie de ce "club" depuis son arrivée au pouvoir en 2001, de même que son père Laurent-Désiré Kabila. Huit autres chefs d'État africains notamment Robert Mugabe (Zimbabwe), Paul Kagame (Rwanda) et le président Ben Ali (Tunisie)... figurent sur cette liste.

Il faut par ailleurs noter que le Congrès national de la presse, qui ne s'était plus réuni depuis quatorze ans, a pu tenir ses assises en février 2004 à Kinshasa. Baptisé "*Congrès de la refondation*", il a notamment permis la création d'instances de régulation de la profession comme l'Observatoire des médias congolais (Omecc), et l'Union nationale de la presse du Congo (UNPC). L'occasion était du reste belle pour l'ancien ministre de la Presse et Information, Vital Kamerhe, de décréter une "*cessation des hostilités*" entre journalistes et hommes du pouvoir.

Dépénaliser les délits de presse

Malgré ces petits pas vers une entente cordiale entre pouvoir et presse, les journalistes ne se sentent pas encore totalement à l'abri des menaces et des restrictions de leur liberté. Et à l'approche des élections libres et démocratiques prévues en juillet 2005, ils militent en faveur de la dépénalisation des délits de presse tels que la diffamation, l'imputation dommageable, les fausses nouvelles ou l'offense aux autorités. Ces délits laissent jusque-là grandes ouvertes les portes vers la prison.

"*Sans liberté de la presse, nous ne saurons prétendre ni à la démocratie ni au développement...*", martèle le président de Jed, Donat Mbaya Tshimanga. En attendant qu'une loi soit votée sur la dépénalisation des délits de presse, Jed a lancé, le 3 mai 2004, un appel au président Kabila afin qu'il suspende, "*au moins jusqu'aux élections, tout emprisonnement des journalistes pour des infractions autres que les incitations à la haine et à la violence, et les appels aux meurtres...*"

Anita Mvioki M. et Manga Limba Gisèle
Étudiantes en journalisme, Ifasic, Pigistes ICM
Uhuru, Kinshasa

Okapi, la radio qui réconcilie les Congolais

Après deux années d'existence, la radio de la Monuc joue un rôle capital que lui reconnaissent les Congolais : celui de radio de la paix et de réconciliation en RD Congo et dans la région des Grands Lacs.

Au mois de juin 2004, le service de l'information publique de la Monuc (Mission des Nations Unies au Congo) inaugure une nouvelle station relais de sa radio Okapi à Uvira, ville située à 130 km au sud de Bukavu, dans la province du Sud-Kivu. Depuis lors, plus d'un million d'auditeurs, longtemps restés coupés du reste du pays, peuvent désormais suivre les informations diffusées depuis Kinshasa. Agent dans une compagnie aérienne à Goma, dans le Nord-Kivu, Jeannot Wakilongo qui est originaire de cette ville ne peut cacher sa satisfaction : « *Je ne saurai vous dire combien ma joie est grande, affirme-t-il. Désormais, mes parents, frères et amis pourront suivre ce qui se passe ailleurs sur le territoire congolais, et aussi faire savoir ce qui se passe au quotidien chez eux.* »

Lors des événements survenus à Bukavu puis à Kamanyola, en juin 2004, après l'insurrection des soldats de Laurent Nkunda et Jules Mutebusi, une équipe de reporters de Radio Okapi a couvert l'avancée des troupes gouvernementales sur l'axe Kamanyola-Uvira. Leur reportage, suivi sur les antennes d'Okapi, a apporté un immense soulagement à la population d'Uvira qui, de ce pas, a appris que cet axe routier souvent fermé à cause de la guerre, était de nouveau fréquentable. « *Avec Okapi, fini l'enclavement d'Uvira* », se réjouissent les habitants de la ville.

Disposant de plus d'une dizaine de stations de diffusion à travers le pays, la radio de la Monuc joue un rôle de rapprochement et de réconciliation que les Congolais reconnaissent unanimement. Les programmes des émissions de Radio Okapi ont, en effet, pour principal objectif d'accompagner le processus de paix en RD Congo. Ayant longtemps vécu au Rwanda, un enseignant congolais reconnaît combien cette radio est précieuse pour les Congolais. « *Contrairement à la Radio des mille collines qui incitait la population à la haine ethnique au Rwanda, de nombreuses vies humaines ont été sauvées et des populations naguère ennemies cohabitent pacifiquement grâce à Radio Okapi* », fait-il remarquer.

Un atout : la qualité du travail

Etudiant dans une institution universitaire de Goma, Paluku Kitoli a, quant à lui, suivi de près les manifestations organisées par les étudiants à travers tout le pays, après la prise de la ville de Bukavu par les hommes de Nkunda et Mutebusi. Il loue la qualité de travail de cette radio qui, dit-il, « *n'a pas de parti pris et nous dit toute la vérité.* » Puis, il émet un vœu : « *Que Radio Okapi arrose l'ensemble du territoire congolais et, pourquoi pas, le reste du monde. Il faut que ceux qui appuient nos ennemis connaissent la vraie réalité* », déclare-t-il.

Certains ne manquent cependant pas d'émettre quelques critiques. Comme ce théologien de 47 ans, Sekera Sivamwanzire. « *Au début, affirme-t-il, les programmes d'Okapi nous ont unis et redonné la fierté d'être Congolais. Mais l'émission « Dialogue entre congolais » donne l'impression d'avoir un penchant*

quelque part. Tout marchait bien avec Jérôme Ngongo. A son absence le dialogue entre Congolais n'est plus cette tribune où l'on échange des idées. A la place, on nous propose des reportages qui ne sont qu'une répétition des journaux parlés de la journée ». Il se plaint aussi du fait que la radio diffuse plus de musique que d'informations pendant le week-end.

Mais ces quelques manquements n'enlèvent pas tout le mérite que la majorité des Congolais reconnaissent à Okapi. Car depuis sa création en 2002, la radio s'est impliquée dans les opérations de sensibilisation des ex-Far (anciennes Forces armées rwandaises) et Interahamwe, réfugiés en RD Congo après le génocide de 1994, pour leur démobilisation et leur retour au Rwanda, ainsi que des FDLR (Forces démocratiques pour la libération du Rwanda) et autres bandes armées disséminées en territoire congolais.

Inquiétude : l'avenir de la radio après la Monuc

15000 ex-combattants rwandais auraient ainsi regagné leur pays après avoir suivis ces émissions spéciales de sensibilisation. *« Je jurais de me battre pour renverser le régime actuel de Kigali, avoue Immaculata Budari, un ex-combattant Interahamwe. Mais la situation telle qu'elle est présentée par la radio de la Monuc m'encourage à rentrer dans mon pays. »*

La présence de tous ces groupes armés constitue, faut-il le rappeler, la source principale de tension permanente entre le gouvernement rwandais et la RD Congo. Radio Okapi contribue à baisser cette tension, par une information objective, car elle est suivie aussi bien au Congo démocratique qu'au Rwanda.

Une inquiétude demeure cependant, que résume un journaliste de Goma, qui reconnaît que la radio de la Monuc a permis de refonder psychologiquement une nation en déliquescence : *« Quelle sera, s'interroge-t-il, la qualité des émissions de Radio Okapi lorsque les moyens auront diminué à la fin du mandat de la Monuc ? »*

Albert Tulinabo
Le Peuple Souverain, Goma

LES ACTIONS ET LES IDEES DEVELOPPEES POUR RENFORCER LA CULTURE DE LA PAIX, A TRAVERS L'ENGAGEMENT DES CITOYENS

La tenue en 2005 des élections libres, démocratiques et transparentes reste le plus grand enjeu de la transition politique en RD Congo. Tout le pays se mobilise pour que ces échéances réussissent, afin de faire rentrer le Congo dans une nouvelle ère de culture démocratique. Au devant de la scène, la Commission Electorale Indépendante (CEI) jouera sans aucun doute un rôle central. Son président, un prêtre catholique, s'est engagé à faire triompher l'équité et la transparence lors de ces scrutins. Quant à la Haute Autorité des médias (HAM), autre institution transitoire dite d'appui à la démocratie, elle a conclu un code de bonne conduite qui devra guider le comportement des médias et des partis politiques durant la période électorale.

Portrait : L'abbé Malumalu, l'homme-clé des élections de 2005

A la tête de la commission électorale indépendante, dont les membres ont prêté serment le 27 août 2004, l'abbé Malumalu est un homme simple et énergique qui rappelle à chacun ses responsabilités dans le bon déroulement des scrutins prévus en 2005.

Petit de taille, œil de félin, l'abbé Apollinaire Muholongu Malumalu est un homme simple. Il est généralement vêtu d'une veste sur une chemise de clergé ordinaire, sans cravate ni fantaisie mais toujours avec sa croisette de prêtre. Derrière cet homme de 43 ans se cache une force de caractère et même une grande ambition. Ses collaborateurs au sein de la CEI (Commission Electorale indépendante, l'une des cinq Institutions d'appui à la démocratie) le présentent comme un homme « *très intelligent, réservé, qui écoute plus qu'il ne parle...* ».

C'est sur les épaules de cet homme d'église, prêtre catholique du diocèse de Butembo (province du Nord-Kivu), que repose le pari de la tenue des élections en 2005 en RD Congo. Avec lui, vingt autres personnes dont dix hommes et dix femmes, qui vont travailler à l'organisation de ces élections que tous les Congolais souhaitent libres, démocratiques et indépendantes.

« *Nous n'avons droit ni à la distraction ni à l'erreur* », a martelé l'abbé Malumalu lors de son adresse devant le Parlement, le jour de la présentation des membres de la CEI aux députés, avant leur prestation de serment devant la Cour suprême de justice le 27 août. Alors que le pays est secoué par une crise provoquée par la suspension de la participation de l'ex-rébellion du Rcd/Goma aux institutions de la transition, il a lancé ce jour là un appel à la mobilisation de tous. « *La CEI a certes une lourde responsabilité dans le processus électoral, a-t-il dit. Mais chaque institution a aussi la sienne...* ».

"Un homme pointilleux qui a foi en ce qu'il fait"

Le travail de la CEI exige en effet que toutes les institutions soient mises à contribution, le Parlement notamment, qui doit élaborer un arsenal des textes juridiques nécessaires à l'organisation des élections : lois sur le recensement, sur la nationalité, sur le référendum, loi électorale... Le gouvernement aussi, à qui l'abbé rappelle ses responsabilités vis-à-vis de la Commission électorale : il doit la doter des ressources matérielles et financières nécessaires, assurer la sécurité de l'institution, de ses animateurs et de tout le processus électoral... « *C'est un homme pointilleux, explique Désiré Mulekelayi, son conseiller en communication. Il a le défaut d'avoir une mémoire d'éléphant qui n'oublie pas le moindre détail. Il vous rappelle toute tâche non exécutée. J'ai l'impression qu'il a foi en ce qu'il fait...* ».

A chacun il rappelle effectivement son rôle : la Commission Vérité et Réconciliation, qui doit pacifier les esprits et œuvrer à la réalisation de la réconciliation nationale pour mieux faire participer la population au vote ; la Commission de l'éthique et de la lutte contre la corruption qui doit aider à l'éradication de la fraude électorale et éviter tout détournement des ressources publiques à des fins partisanses ; l'Observatoire national des Droits de l'Homme qui doit s'assurer que l'électeur va effectivement

disposer de son droit de vote, ou encore la Cour Suprême de Justice ainsi que les Cours d'Appel qui doivent proclamer les résultats définitifs des élections et juger les cas de contentieux électoraux...

Dans ses bureaux de la Gombe, l'abbé qui a rang de ministre reçoit sans trop de protocole, même si ses nombreux déplacements à travers le pays le rendent insaisissable. « *Le voir n'exige pas des cérémonies et il vous reçoit avec modestie et considération* », dit son chargé de communication. Mais certaines personnes qui le côtoient, les journalistes notamment estiment qu'il fait trop confiance aux hommes politiques. « *Il est presque naïf et pense que le processus électoral ira comme sur des roulettes* », écrivent certains.

Son credo : faire triompher l'équité et la transparence

L'abbé président de la CEI ne se voile néanmoins pas la face. Il sait que la tâche qui revient à sa commission n'est pas de tout repos et exige des moyens colossaux. L'organisation des élections de 2005 prévoit en effet un budget de 285 millions de dollars américains. Mais l'abbé Malumalu n'a encore reçu que des engagements sous forme de promesse de 130 millions de dollars. Pour le fonctionnement de sa commission, le budget dépend d'une dotation gouvernementale. Mais la part du gouvernement au budget 2004 du pays n'est que de l'ordre de 47%, les 53% autres venant des partenaires extérieurs (Banque mondiale, Union européenne...). L'appui de la communauté internationale au processus électoral reste donc capital.

Face à la gravité de la situation que traverse le pays et la souffrance de la population, l'abbé Malumalu exige l'accélération du processus électoral pour mettre fin à la transition. « *L'heure n'est pas au discours, ni au fatalisme et au désespoir, indique-t-il, mais à l'urgence des actions à poser selon le mandat que chacun a reçu... Arrêtons les spéculations, entrons dans une civilisation de l'amour et du travail.* »

Le bon déroulement des élections dépendra surtout du comportement des partis politiques congolais. A leur direction Malumalu lance un appel pour qu'ils contribuent à l'avènement d'un climat pluraliste et démocratique, par le respect des règles du jeu et du *fair play*. « *La Commission s'engage, précise-t-il comme pour rassurer les uns et les autres, à faire triompher l'équité et la transparence...* ».

En attendant, la CEI a entamé la phase préparatoire du recensement des électeurs, prévu pour novembre et décembre 2004, avec espoir que les élections seront bel et bien organisées dans le délai prévu, en juin 2005.

E-A. Obul'Okwess
La Référence Plus, Kinshasa

Biographie

Né à Muhangi dans le territoire de Lubero au Nord-Kivu, Apollinaire Muholungu Malumalu est docteur en Sciences politiques de l'Université d'Etat Grenoble II, en France. Il est aussi détenteur d'une maîtrise en Sciences des Droits de l'Homme, d'un diplôme d'Etudes Approfondies en Sciences politiques, en Philosophie et en Théologie de l'Université catholique de Lyon, en France.

Il a été curé de la paroisse de Monestier-de-Clermont, diocèse de Grenoble en France entre 1993 et 1996. Après son retour au pays il est nommé vice-recteur de l'Université catholique du Graben à Butembo, avant d'en devenir recteur. Il est également président et membre de diverses associations, notamment président du Consortium agriculture urbaine de Butembo.

Il est auteur de plusieurs publications : *L'économie du pouvoir dans l'espace traditionnel Nande* (Grenoble, 1992), *Michel Foucault et la question du pouvoir* (Lyon, 1995), *Déconfiture de l'Etat, poussées identitaires et violence politique au Zaïre* (Butembo, 1997) et *La politique de recours à l'authenticité au Congo-Zaïre sous le régime Mobutu (1965-1997)* (Grenoble, 1998).

Elections : Médias et partis politiques signent un code de bonne conduite

Les médias et partis politiques congolais ont signé en mai 2004, un code de bonne conduite en prévision des élections générales prévues en 2005. Mais, pour les uns comme pour les autres, l'argent qui reste au cœur du problème, risque de remettre en cause les bonnes intentions.

C'est dans le but de préserver la paix, la cohésion et l'unité nationales que ce code a été signé à Kinshasa, sous l'égide de la Haute Autorité des médias (HAM). Hommes politiques comme journalistes sont en effet convaincus d'une chose : les périodes électorales et post-électorales sont souvent porteuses de germes de fractures sociales et de perturbation de la paix. D'où la nécessité pour eux d'adopter, en tant qu'acteurs importants dans le processus électoral, une attitude de bonne conduite publique. Le code signé à cet effet stipule notamment que « *les parties prenantes s'engagent en toutes circonstances et particulièrement lors des élections locales, municipales, législatives et présidentielles à renforcer la culture de la démocratie et de la paix en République Démocratique du Congo* ».

Concrètement, les médias publics comme privés sont astreints à observer un ensemble de règles liées à l'éthique et à la déontologie de la profession : réserver un traitement égalitaire et équilibré aux partis politiques, s'interdire tout commentaire partisan, tout dénigrement ou propos malveillant à l'égard des partis politiques et de leurs programmes, bannir toute discrimination... Quant aux partis politiques, le texte leur impose entre autres de « *s'interdire d'utiliser les médias pour abuser de l'électorat, par le mensonge, l'achat des consciences ainsi que par tout autre comportement répréhensible* ».

A côté du code de bonne conduite, les partis politiques et les médias publics ont adopté une déclaration des principes d'occupation de l'espace médiatique public en période préélectorale. Cette déclaration détermine notamment le temps d'antenne que les médias publics doivent réserver aux partis politiques, ainsi que les tarifs préférentiels à négocier avec la HAM en cas des tournages et reportages sollicités par les partis.

Premiers écueils de terrain

Trois mois après la signature de ces textes et à dix mois de la tenue des élections, les avis restent partagés sur l'application du code de bonne conduite et de la déclaration des principes d'accès des partis politiques aux médias publics. Pour le président de l'UNPC (Union nationale de la presse du Congo), Kabeya Pindi Pasi, l'initiative de la HAM va se butter à plusieurs obstacles sur terrain. Dans le secteur public notamment, dit-il, la priorité réside d'abord dans l'équipement et la subvention accordée par les pouvoirs publics. « *Sans cela, il ne sera pas possible d'obtenir un résultat concret* », fait observer le président de l'Unpc, qui est par ailleurs Administrateur directeur des programmes à la chaîne de télévision privée *Tropicana TV*.

Administrateur-Délégué adjoint à la RTNC (*Radio télévision nationale congolaise*, chaîne publique), Jean-Claude Matumweni confirme un début d'application du code et des principes d'accès des partis aux médias publics. « *Les partis politiques bénéficient de l'espace dont ils ont besoin dans nos programmes*, affirme-t-il. *Le journal tient compte de la pluralité d'opinions et chaque jour, nos journaux d'informations, à la radio comme à la télévision, réservent cinq minutes aux informations politiques.* » Pour ne pas déséquilibrer le journal, la RTNC prend trois partis politiques par jour en raison d'une minute trente secondes par parti. « *Toutes les émissions à caractère politique sont gratuites aussi longtemps qu'elles sont organisées et animées par nos journalistes* », précise Matumweni.

Certains hommes politiques pensent cependant qu'il y a encore du chemin à parcourir. Les membres du Rcd (Rassemblement Congolais pour la Démocratie), par exemple, estiment que la RTNC est encore entre les mains d'une seule tendance politique. « *Souvenez-vous du 6^{ème} anniversaire de notre parti le 2 août dernier, rappelle un des dirigeants de cet ex-mouvement rebelle. Les médias publics ont refusé d'en faire écho. Nous nous sommes tournés vers les privés qui, eux au moins, acceptent* ».

L'argent, nœud du problème

Député membre du PPRD (Parti pour la reconstruction et la démocratie, parti présidentiel), Kanga Boongo a un avis plutôt nuancé. « *Je n'ai pas à me plaindre de ce que font ou ne font pas les médias*, déclare-t-il. *Si mon discours est correct et cohérent, je crois qu'il sera accepté.* » Me Yoko Yakembe du parti Mnr (Mouvement pour la nouvelle République) estime pour sa part que pour l'instant, les médias publics ne sont pas encore fiables. « *Tant que l'Etat ne financera pas les partis politiques et que ceux-ci resteront pauvres, l'accès aux médias posera toujours problème* », soutient-il, affirmant qu'il s'agit là d'une question importante pour l'avancement de la démocratie.

Ce problème de financement est aussi posé par les médias, qui sont obligés d'adopter un tarif préférentiel unique pour la diffusion des messages des partis politiques, négocié avec la HAM. Editeur du journal privé *L'observateur*, Mankenda Voka insiste sur le fait que l'initiative de la HAM risque de ne pas aboutir sans aide à la presse. Il se réfère au fonctionnement des médias privés où chaque journal ou publication a sa grille des prix. « *Personne ne saura remettre de l'ordre sans songer à financer le manque à gagner* », fait-il observer. Seule la RTNC, aux dires de ses responsables, a commencé à appliquer le principe du tarif préférentiel.

Si les médias et les partis politiques paraissent bien d'accord sur le bien-fondé des textes qu'ils ont librement signés, leur financement demeure au cœur des enjeux.

E-A. Obul'Okwess
Le Potentiel, Kinshasa

La coordination de cet ouvrage a été assurée par InterCongo media en lien avec l'Institut Panos Paris.



L'Institut Panos Paris : des médias pour la pluralité

Pour répondre aux besoins du secteur médiatique, l'Institut Panos Paris met en oeuvre les programmes **DRIM** ☆ **Droits et Renforcements Institutionnels des Médias** et **MPA** ☆ **Médias pour la paix en Afrique centrale**.

Le renforcement de médias pluralistes en faveur de la démocratie nécessite une mobilisation sur plusieurs secteurs. Pour y répondre, le programme **DRIM** accompagne les dynamiques locales et régionales selon **cinq axes thématiques** :

- ☆ **juridique** : adoption et application de cadres juridiques et réglementaires, ainsi que de normes éthiques et déontologiques, indispensables à l'émergence de médias indépendants ;
- ☆ **professionnel** : formation du personnel et équipement des organes de presse pour accroître la professionnalisation du secteur ;
- ☆ **économique** : amélioration du cadre économique des médias afin de contribuer à leur viabilité et à leur développement humain et technique ;
- ☆ **institutionnel** : conseil à l'émergence et au fonctionnement d'organisations professionnelles représentatives, nationales et régionales, accompagnant la structuration des paysages médiatiques ;
- ☆ **citoyen** : promotion de la responsabilité sociale des médias et du droit du public à une information claire et objective pour développer une véritable culture journalistique auprès de l'ensemble des citoyens, qu'ils soient producteurs ou bénéficiaires de l'information.

L'instabilité qui règne en temps de guerre, conjuguée à un contexte économique difficile, favorise souvent l'instrumentalisation des médias à des fins non pacifiques. Pour cette raison, le programme **MPA** ☆ **Médias pour la Paix**, dont l'objectif est le renforcement des médias pour la résolution des conflits et l'émergence d'une culture de paix décline ses activités sur plusieurs plans :

- ☆ **Appui à la production et à la circulation d'une information de qualité sur les conflits** : Reportages de terrain avec des studios de productions locaux, conventions d'aide à la production avec des médias d'Afrique centrale... ;
- ☆ **Renforcement des compétences et de l'éthique dans le traitement des conflits** : Organisation de séminaires nationaux ou régionaux de formation,

appui à la mise en place d'observatoires des médias et de centres d'alerte, lancement d'un réseau de journalistes spécialisés en matière de couverture de conflit en collaboration avec l'Ong Journalistes en Danger ;

- ☆ **Lobbying et Plaidoyer** : Tables rondes entre les médias et les différents protagonistes engagés dans les conflits (partis politiques, autorités, forces armées ou forces d'interposition, belligérants, organisations de la société civile) sur des sujets sensibles et actuels ;
- ☆ **Partenariat Médias et Société civile** : organisation d'ateliers et de séminaires sur différentes thématiques ;
- ☆ **Recherches et Publications.**

Equipe de l'Institut Panos Paris - Programmes DRIM ☆ Droits et Renforcements Institutionnels des Médias et **MPA** ☆ Médias pour la paix en Afrique centrale :

- ☆ **Pascal Berqué**, Directeur des programmes **DRIM - MPA**, pascal.berque@panosparis.org
- ☆ **Domitille Saunier-Duplat**, Coordinatrice des programmes **DRIM - MPA** en Afrique centrale, domitilled@panosparis.org
- ☆ **Marie-Soleil Frère**, Expert associée sur les programmes **DRIM - MPA**, paix@panosparis.org
- ☆ **Julien Chambrillon**, Chargé de projet, julienc@panosparis.org
- ☆ **Marie-Pierre Liénard**, Chargée de projet, mariepierre@panosparis.org
- ☆ **Séverine Le Ridant**, Chargée de communication on et off-line, communication@panosparis.org
- ☆ **Steve Matenga**, Représentant de l'Institut Panos Paris, Kinshasa, smatenga@panosparis.org
- ☆ **Aziza Bangwene**, Chargée de mission à l'audiovisuel de l'Institut Panos Paris, Kinshasa, abangwene@panosparis.org
- ☆ **Cyprien Ndikumana**, Représentant de l'Institut Panos Paris, Bujumbura, ndikumanac@panosparis.org

Site Internet : www.panosparis.org

InterCongo media : une agence qui informe et forme

InterCongo média est une jeune agence de presse congolaise née en 2002 à l'initiative de M. Godefroid Bwiti Lumisa, son directeur. Elle fait partie du réseau francophone d'agences de presse Syfia International, qui regroupe dix agences de presse francophone du Nord (IciLàBas media/France, Infosud-Belgique, Infosud-Suisse, Monde-Noir/Canada) et du Sud (Priximités/Bénin, Jade-Sénégal, Jade-Cameroun, Jade-Burkina, Médiascope/Madagascar et InterCongo media/RD-Congo).

Née dans le contexte d'une région des Grands Lacs africains en proie à des conflits répétitifs depuis plusieurs décennies, InterCongo media (ICm), a pour objectifs principaux de produire et de diffuser une information de qualité sur tout fait de société qui suscite un intérêt particulier pour le public, de faciliter la circulation des informations dans la région Afrique centrale et Grands Lacs, de promouvoir les échanges d'informations et de services entre les médias (journaux, radios, télévisions...) de la région et les agences partenaires, et de produire et diffuser des images et/ou photos de presse.

InterCongo média œuvre dans les domaines de la production et de la diffusion de l'information (presse écrite, photojournalisme, media électronique...). Elle accorde une place importante à la formation des professionnels des medias (formation-tutorat), et offre son expertise en tant que conseiller en communication et dans la gestion des projets.

Depuis avril 2004, ICm pilote un projet régional de Syfia International, *Syfia Grands Lacs*, avec comme ligne éditoriale « Mieux informer pour Mieux réconcilier ». Depuis sa création en 2002, l'agence travaillait dans l'ombre. Ses articles, des reportages de terrain, des enquêtes, des interviews, des dossiers... sont pourtant appréciés des lecteurs et régulièrement repris par les journaux de Kinshasa et du reste du pays, sous le label Syfia. ICm et Syfia Grands Lacs ont été présentées au grand public le 25 septembre 2004 à l'occasion d'une session de formation organisée à Kinshasa à l'intention des correspondants de l'agence en provinces.

Syfia International

Syfia international est une agence de presse indépendante regroupant 10 agences de presse (6 agences africaines et 4 agences en Europe et au Canada). Elle est forte d'une équipe de 60 journalistes couvrant 35 pays d'Afrique francophone, d'Asie et d'Europe.

Depuis plus de 15 ans, Syfia est à la fois une agence de presse reconnue par de nombreux médias francophones et une agence-école appréciée des journalistes d'Afrique.

Une large diffusion dans la presse francophone

Syfia produit 5 à 8 articles et reportages par semaine, soit plus de 300 articles chaque année. Les articles sont envoyés à 200 journaux de la presse francophone, majoritairement en Afrique. Chaque article est publié en moyenne par 8 à 10 journaux. Il est ainsi lu par 150 000 à 400 000 personnes.

Syfia participe ainsi aux échanges d'information Sud-Sud. En diffusant également sa production en Europe, l'agence contribue à assurer une meilleure connaissance des enjeux Nord-Sud, à l'heure de la mondialisation.

Syfia répond à des commandes directes de journaux européens ou canadiens souhaitant des articles originaux spécifiquement conçus pour eux.

Syfia Grands lacs : informer pour réconcilier

Lancée en avril 2004, Syfia Grands Lacs, la petite sœur de Syfia international, a pour devise "Mieux informer pour mieux réconcilier". L'objectif est de favoriser la réconciliation entre les peuples de cette région où les conflits se sont succédés depuis 10 ans et de renforcer les processus de paix actuellement en cours.

Syfia Grands Lacs s'efforce ainsi de faire connaître les réalités et les populations des différents pays et zones de cette région pour lutter contre la stigmatisation, la généralisation, les rumeurs et la désinformation.

La production d'articles, leur large diffusion dans les trois pays de la région prioritairement mais aussi en Afrique et en Europe et la formation des journalistes pour renforcer leurs compétences professionnelles et déontologiques sont les trois activités de l'agence.

Fin 2004, déjà forte d'une équipe d'une vingtaine de correspondants répartis dans les trois pays, Syfia Grands Lacs a produit près d'une centaine d'articles largement diffusés dans les radios et les journaux de la région.

Contacts InterCongo média (ICm) :

Galerie-St-Pierre, 374 avenue Colonel Mondjiba, Kinshasa/Ngaliema

☆ **Godefroid Bwiti Lumisa**, Directeur InterCongo media (ICm), Tel. + 243 89 56 956, e-mail : gobwiti@yahoo.fr; syfiagrandslacs@hotmail.com

☆ **Adelard Obul Okwes**, Rédacteur en chef, Tel. + 243 816 56 85 16, e-mail : obul05@yahoo.fr

Contact SYFIA International :

20, rue du Carré du Roi - 34 000 Montpellier - France

Tel : 33 (0)4 67 52 79 34 - Fax : 33 (0)4 67 52 70 31

e-mail : contact@syfia.info

Des médias pour la pluralité

Ecrire pour reconstruire :
Les journaux des Grands Lacs et la guerre

Appuyer la production d'une information de qualité dans les médias africains sur les conflits et assurer sa diffusion à travers la région et à un niveau international, sont les principaux objectifs de l'Institut Panos Paris dans le cadre de ses programmes **MPA** ☆ Médias pour la Paix en Afrique centrale et **DRIM** ☆ Droits et Renforcements Institutionnels des Médias.

Au cours de l'année 2004, l'Institut Panos Paris, en collaboration avec l'agence de presse InterCongoMedias (ICM), a soutenu la production d'articles de cinq journaux congolais : *Le Potentiel*, *La Référence Plus*, *Uhuru* (Kinshasa), *Le Peuple Souverain* (Goma) et *Mukuba* (Lubumbashi) sur les origines et les développements des conflits en Afrique centrale et tout particulièrement sur la place des femmes dans la guerre, la résolution des conflits, la démobilisation des ex-combattants et des enfants soldats, les médias dans la guerre et les actions en faveur de la paix. Afin d'engager une réflexion régionale sur ces situations conflictuelles, les journaux *Arc-en-ciel* (Burundi) et *The Khartoum Monitor* (Soudan) ont été associés à cette série de reportages.

Cette publication des Cahiers des médias pour la paix propose une sélection des meilleurs articles publiés par ces journaux.

www.panosparis.org

Cette publication a été réalisée avec l'appui du ministère français des Affaires Etrangères et de Cordaid.